

INFINIMENT CONFINÉ.E.S

REGARDS CROISÉS SUR L'ENFERMEMENT CARCÉRAL



*Je ne suis plus si sûr de vouloir cette vie
partout sur terre c'est comme cela
Coronavirus*

Confinés

Rien ne se perd quand on s'améliore

*A l'arrêt
entre quatre murs*

Ceci n'est pas une crise !

*Prison
restrictions
au carré*

COLOPHON

Publication inédite du CAL/Luxembourg ASBL

www.calluxembourg.be

tél. : 061/22 50 60

Rue de l'ancienne gare 2

6800 Libramont

Numéro d'entreprise :

0433.935.933

DÉCEMBRE 2020

Éditrice responsable

Marie-Ange Cornet, Directrice

GRAPHISME

Damien Kiernozeck graphic studio

PHOTOS

Centre d'Action Laïque de la Province de Luxembourg – Flickr.com – Adobe Stock – Unsplash

ONT COLLABORÉ À CE JOURNAL

Anissa

Christopher

Daniel

Fred-K-Net

Gaby

Le pensionnaire

MB

Marie-Laure

Mister Magoo

Morpheus

Nicolas

RanTanPlan

Sylvie

Yves Cartuyels

Marie-Ange Cornet

Sophie Cornet

Véronique De Keyzer

Marianne Degreef

Alain Delhez

Loretta Denoel-Facchin

Marie-Hélène Duvivier

Sandra Evrard

Carlos Godoy Vidal

Maurice Jansen

Thierry Marchandise

Juliane Mathieu

Olivia Nederlandt

Marc Nève

Benoit Pirson

Isabelle Renson

Vinciane Saliez

LES ARTICLES SIGNÉS N'ENGAGENT QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEUR(S) AUTEUR(S). LA REPRODUCTION DES TEXTES ET DES ILLUSTRATIONS EST SOUMISE À L'AUTORISATION DU CAL/LUXEMBOURG ASBL.

RETROUVEZ LE JOURNAL EN LIGNE

www.calluxembourg.be/en-prison

www.caap.be

www.jnpndg.be

Tirage 500 exemplaires

Envoi gratuit sur demande

(courrier@cal-luxembourg.be)



SOMMAIRE

01 - ÉDITO

02 - PRÉSENTATION DU JOURNAL

03 - LES JOURNÉES NATIONALES DE LA PRISON

04 - INFINIMENT CONFINÉ·E·S

• REGARDS DE L'EXTÉRIEUR

En prison en temps de Covid - Vinciane Saliez

Le Covid-19 révélateur du problème carcéral - Olivia Nederlandt Yves Cartuyels Marc Nève

Prison et Covid-19: la double peine - Thierry Marchandise

Doublement confiné - Sandra Evrard

La parentalité en prison pendant le confinement - Maurice Jansen

Tous confinés - Carlos Godoy Vidal

Il y a des jours où je fais un rêve - Loretta Denoel-Facchin

Confinements du printemps à l'automne - Marie-Hélène Duvivier

Vous reprendrez bien un peu de chou - Benoit Pirson

Égaux ensemble ! - Marie-Ange Cornet

• REGARDS DE L'INTÉRIEUR

Vivre et avoir des opinions : même en prison ! - Sandra Evrard

Aux larmes citoyens - Nicolas

Isolement et impuissance - Sylvie

Coronavirus - Morpheus

Covid-19 - Mister Magoo

Imaginer l'avenir en dehors des murs - Anonyme

Le temps perdu - MB

Mes pensées - Anissa

Sortirons-nous différents de cette période ? - *RanTanPlan*

La sortie du Covid-19 - Christopher

Défense de circuler - MB

Il était un petit virus - Nicolas

Corona, Corona - Daniel

Solidarité, humanité, disponibilité - Fred-K-Net

Le déconfinement - Gaby

Je marche depuis des heures - Marie-Laure

05 - L'ACTION LAÏQUE DANS LES PRISONS DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

06 - ADRESSES ET LIENS UTILES

« NOUS NE POUVONS JUGER DU DEGRÉ DE CIVILISATION D'UNE NATION QU'EN VISITANT SES PRISONS »

DOSTOÏEVSKI (FEDOR MIKHAILOVITCH)

Dans la crise du COVID-19, les vagues se succèdent, mais les constats demeurent. Et parmi eux, le fait que les déséquilibres de notre société renforcent les inégalités. Et ce, dans certains cadres plus que dans d'autres – et notamment dans les prisons.

Pour le mouvement laïque, mobilisé depuis sa création auprès des plus vulnérables, les conditions de confinement du monde carcéral deviennent insoutenables.

Au moment où se déroulent les annuelles journées nationales de la prison, destinées à faire connaître la réalité carcérale, il faut dénoncer le quotidien apocalyptique vécu dans les prisons belges.

Depuis des décennies, la prison est au bord du gouffre. Surpopulation endémique, vétusté des bâtiments, soins de santé totalement insuffisants ... La liste est longue des facteurs qui amènent l'État belge à être régulièrement condamné par des juridictions nationales comme internationales pour traitements inhumains et dégradants. De surcroît, dans la majorité des établissements pénitentiaires, le peu de formations, de possibilités de travail et de projets préparant à la sortie, rendent très difficile la réinsertion des détenus dans la société, une fois leur peine purgée.

Mais, dans le contexte de propagation d'épidémie, le lieu clos qu'est la prison se révèle aussi un piège parfait. Les prisonniers ne sont pas coupés de l'information COVID-19 venant du monde extérieur et l'angoisse monte. Certains pourront dire cyniquement que, par définition, les personnes détenues sont habituées au confinement, mais, à partir du moment où on craint d'être enfermé dans un « cluster » sans échappatoire possible, la détention est encore plus insupportable.

En de pareilles circonstances, le sort du personnel pénitentiaire n'est guère différent. Service essentiel, celui-ci doit assumer à la fois une mission de première ligne déjà difficile, mais, ici, rendue encore plus complexe par l'imposition de règles sanitaires qui ne peuvent que corseter davantage tant les règles de vie carcérale que les rapports entre prisonniers et personnel pénitentiaire.

Dès le 25 mars 2020, La Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, appelait les gouvernements du monde à prendre des mesures d'urgence afin de protéger la santé et la sécurité des personnes en détention. Cette protection leur incombe.

Et elle suggérait à ces gouvernements, de libérer toute personne détenue sans fondement juridique suffisant, car, selon elle, « *L'emprisonnement devrait être une mesure de dernier recours, surtout durant cette crise.* »

La Belgique a écouté partiellement cet appel et a procédé à des libérations anticipées et des interruptions de peine sans qu'aucune hausse de criminalité n'ait été enregistrée dans la foulée.

Ce que le Centre d'Action Laïque réclame depuis belle lurette à savoir une politique réductionniste n'a donc pas eu pour effet, à l'expérience de ces derniers mois, d'amener « mécaniquement » une hausse de l'insécurité. Dont acte.

À cet égard, la note d'orientation politique présentée par le Ministre de la Justice au Parlement évoque précisément la volonté du Gouvernement fédéral de lancer une réforme du Code pénal et du Code de procédure pénale. Le levier est à saisir, car, aujourd'hui plus que jamais, il convient de faire en sorte que la peine de prison ne puisse être prononcée qu'en dernier ressort et que les alternatives à la détention soient véritablement investies. Au travail.

PRÉSENTATION DU JOURNAL

mais nous on ne t'aime pas

concerne on ne s'y intéresse pas

Corona corona, tu nous aimes

en ce qui me concerne J'AI MIS CE TEMPS À PROFIT POUR POSITIVER

ENTRE QUATRE MURS



PRÉSENTATION DU JOURNAL

Depuis plus de six ans, le CAL/Luxembourg anime des comités de rédaction dans les trois prisons de la province de Luxembourg. Ces comités, constitués de détenus, s'impliquent dans la conception de journaux internes à la prison. Ces journaux contribuent à la libre expression des opinions et des préoccupations des détenus.

À l'occasion de la 7^e édition des Journées Nationales de la prison, le CAL/Luxembourg a souhaité donner la parole aux détenus sur leur incarcération en temps de pandémie. Quoi de plus pertinent pour l'association d'éditer un journal composé d'articles de détenu·e·s, d'expert·e·s et de travailleur·euse·s du secteur associatif. Ensemble, ils questionnent le sens de l'enfermement et abordent la situation carcérale en temps de confinement.

Nous remercions très chaleureusement les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la conception de ce journal dédié au milieu carcéral !

Bonne lecture !

JOURNÉES NATIONALES DE LA PRISON

NATIONALE DAGEN VAN DE GEVANGENIS

INFINIMENT CONFINÉ·E·S
ALTIJD IN QUARANTAINE



WATCH THE VIDEO!



WWW.JNPNDG.BE

03 LES JOURNÉES NATIONALES DE LA PRISON

À l'initiative d'un groupement pluraliste d'associations et d'organisations, les Journées Nationales de la Prison (JNP) informent et stimulent la discussion autour de la situation carcérale en Belgique. Pour cette 7^e édition, les JNP ont choisi comme thème « Infiniment confiné·e·s ». L'expérience de confinement vécue par la population à l'extérieur servira de point d'accroche pour tenter de sensibiliser aux conditions de détention et questionner le sens du confinement forcé des personnes incarcérées.



● POURQUOI DES JOURNÉES NATIONALES DE LA PRISON (JNP) ?

En Belgique, aujourd'hui, trente-cinq prisons abritent un peu plus de dix mille détenus. Toutefois, on sait peu de choses sur ce qui se passe derrière ces murs...

La peine de prison est la sanction la plus utilisée et qui frappe le plus lourdement. Malgré le taux de récidive élevé, elle reste la peine de référence. La loi doit être respectée, les victimes doivent obtenir réparation, chaque citoyen doit pouvoir espérer vivre dans une sécurité suffisante, mais chacun doit aussi pouvoir bénéficier d'une justice respectueuse des droits de l'homme.

Tout essai de mise en application d'autres types de mesures (semi-détention, placement sous surveillance électronique, peine de travail, probation, libération conditionnelle, etc.) par des magistrats soucieux à la fois de la dignité de la victime et de celle de la personne incarcérée, et de leur avenir, ne peut aboutir qu'avec le soutien d'une opinion publique bien informée, d'où l'importance des JNP. C'est ce qui motive une série d'associations dont le CAL/Luxembourg, en partenariat avec le Conseil Central de Surveillance pénitentiaire, à organiser ces JNP depuis 2014.

Le but est d'informer les citoyens en les encourageant à la réflexion sur cette institution hors du commun, trop souvent oubliée. En Belgique, une réflexion de fond devrait être engagée afin d'inventer des peines de remplacement qui font sens, avec des moyens d'accompagnement, en vue d'un meilleur « vivre ensemble ».

En savoir plus : www.jnpndg.be

« LE PROBLÈME DE LA PRISON ET DE LA SOCIÉTÉ, C'EST QUE TANT QU'ON N'EST PAS CONCERNÉ PAR LE SYSTÈME CARCÉRAL, ON NE S'Y INTÉRESSE PAS ».
LE PENSIONNAIRE



04 INFINIMENT CONFINÉ·E·S

EN PRISON AU TEMPS DU COVID-19

Vinciane Saliez, directrice d'I.Care asbl (juin 2020)

● REGARDS DE L'EXTÉRIEUR ●

En milieu carcéral, la distanciation physique rime avec isolement social.

La lutte contre la pandémie du Covid-19 s'axe sur des mesures d'hygiène et de distanciation physique. En milieu carcéral, ces mesures sont difficilement applicables. Et pour cause, vétusté des établissements pénitentiaires, espaces mal et/ou peu ventilés, surpopulation carcérale, sanitaires insalubres et accès limité aux soins de santé.

Or, les pathologies somatiques et psychiques sont bien plus fréquentes en détention que dans la population libre, faisant des personnes incarcérées une population particulièrement à risque d'infection – et d'infection grave – au Covid-19.

Les lieux de privation de liberté deviennent des terrains favorables à une propagation rapide du virus mettant alors en danger les personnes détenues, les agents pénitentiaires, le personnel soignant et administratif et – par analogie – la société libre.

À l'instar de la société libre, des décisions ont été prises afin d'endiguer la pandémie de coronavirus. Bien que ces décisions visent à respecter les recommandations en termes de distanciations physiques, force est de constater qu'elles ont plutôt rimé avec isolement social créant ainsi le sentiment d'une double peine chez une population déjà particulièrement vulnérable sur le plan psychique.

Force est de constater que la pandémie n'a pas fait de ravages dans les prisons belges... du moins en matière de Covid-19. Mais derrière les murs, la souffrance est bien présente. Les personnes détenues ont été – et sont toujours en partie - en manque d'informations, en manque de contact avec leurs familles, leurs enfants, en manque d'aide psychologique, d'aide sociale, de soins de santé... Mais faisant partie de ces publics vulnérables que l'on veut cacher, les médias en ont très peu parlé. De plus, certaines mesures prises étaient incompréhensibles : les professionnel·le·s qui pourtant entraînent et sortaient chaque jour n'ont jamais été obligés à porter un masque alors que les personnes détenues étaient confinées, privées de beaucoup de contacts sociaux. Aujourd'hui, certain·e·s en ressortent révolté·e·s, abimé·e·s, mais comme on l'a vu dans d'autres secteurs, la société observe la gestion sanitaire, si peu la gestion sociale...

QUELQUES MESURES:

Suspension des visites.

Pour pallier la rupture des liens familiaux et sociaux, chaque personne détenue s'est vu offrir un crédit d'appel afin de contacter ses proches.

Suspension des activités collectives.

Mise en place d'un **cordon sanitaire** dans certains établissements, refusant l'entrée aux services externes.

Mise en **isolement d'objets** entrants (comme le courrier) pendant 24 heures.

Fin avril, démarrage des **visites virtuelles**.

Possibilité d'une **suspension de peine** pour une partie des personnes détenues.

QUELQUES CHIFFRES

Dans l'ensemble des prisons belges, **174 détenus** ont été testés positifs au coronavirus depuis le début de la pandémie. 77 membres du personnel ont également contracté le virus (chiffres du 28/10/20 - Le Soir).

10.694 C'est le nombre de personnes détenues dans les prisons belges. C'est 1.119 détenus de trop par rapport à la capacité des 35 établissements pénitentiaires du pays. Lors de la première vague, pour soulager les prisons, **700 détenus** ont pu bénéficier de libérations anticipées et d'interruptions de peine

(chiffres du 13/10/20 – L'Avenir).

LE COVID-19 : RÉVÉLATEUR DU PROBLÈME CARCÉRAL

Yves Cartuyvels, professeur à l'Université Saint-Louis-Bruxelles; Olivia Nederlandt, chercheuse FNRS à l'Université Saint-Louis-Bruxelles; Marc Nève, maître de Conférences à l'Université de Liège (mai 2020)

● LA PRISON, LE NOYAU DUR DE LA PEINE MODERNE

La prison s'est imposée comme la peine de référence en Occident à la fin du XVIIIe siècle. Succédant au «spectacle punitif» de l'Ancien Régime, elle s'impose dans le fil d'un double discours humaniste et utilitariste. Humaniste, dès lors qu'il s'agit de mettre fin à la cruauté ritualisée de peines corporelles qui assimilent le bourreau au délinquant et, dans certains cas, suscitent plus de compassion que de rejet à l'égard de ce dernier. Utilitariste, car la prison devient le relais idéal d'une pénalité de calcul, fondée sur la plus grande dissuasion d'une peine certaine et proportionnée à la gravité du délit.

Très rapidement, la prison se voit également associer un idéal de correction: assumant l'héritage de la pénitence chrétienne, la peine privative de liberté doit contribuer à réformer l'âme du condamné pour en refaire un citoyen ou une force de travail au service de la société. Cet objectif-là sera un échec. Dès le début du XXe siècle, les réformateurs de la prison s'empoignent sur les meilleurs moyens de penser une prison correctrice capable d'amender et de resocialiser les condamnés. Mais rien n'y fait, le constat est là: instrument de gestion Des illégalismes des classes populaires - les « classes dangereuses » -, la prison est un lieu de non-droit; elle est une scène de violence et plutôt que de réformer les âmes, elle enfonce le condamné dans une culture de la déviance et nourrit la récidive.

● RÉPONDRE À L'ÉCHEC DE LA PRISON: RÉFORMES ET PEINES ALTERNATIVES

La fin du XIXe siècle introduit un certain nombre de réformes. Le régime punitif se sérialise en fonction de la dangerosité du délinquant. Émerge l'idée que si les plus dangereux (les récidivistes, les aliénés délinquants) doivent pouvoir rester en détention au-delà du régime d'une peine classique, les moins dangereux (délinquants primaires) doivent par contrepouvoir quitter la prison avant l'exécution totale de leur peine, voire éviter celle-ci. Ce sera, en Belgique, l'introduction d'une loi sur la libération conditionnelle et les condamnations conditionnelles en 1888. L'initiative répond au constat proféré tout au long du siècle: la prison n'amende pas, elle ne traite pas, elle ne resocialise pas. Plus de temps on y reste, plus de chances on a d'y revenir.

Face à ce constat, d'autres initiatives sont prises dans la deuxième moitié du XXe siècle et au début du XXIe pour désengorger les prisons. C'est le temps des «alternatives»: alternatives à la détention préventive (une grande partie de détenus ne sont pas des condamnés, mais des prévenus en attente de jugement), alternatives aux poursuites (médiation pénale, travail d'intérêt général au stade du parquet) et peines alternatives (peine de travail, peine de probation autonome, peine de surveillance électronique) se multiplient. En même temps, s'élabore un droit de l'exécution de la peine et une «juridictionnalisation» de son contrôle pour réintroduire plus de droits et diminuer l'arbitraire dans l'exécution de la peine.

Mais rien n'y fait : les alternatives ont beau se multiplier, elles restent des «alternatives» qui, à défaut d'être érigées en peine de référence unique pour certaines infractions, ont bien du mal à mordre sur le réflexe carcéral. Malgré les réformes régulières de la détention préventive, malgré la diversification des peines, malgré les multiples modalités d'aménagement de l'exécution de la peine, les prisons restent surpeuplées. De même, le durcissement des conditions d'octroi des aménagements de peine ou la construction de nouvelles prisons demeurent le premier réflexe pour répondre à des peurs diverses, pas nécessairement justifiées par une augmentation des chiffres de la délinquance enregistrée, plus régulièrement liées à la médiatisation d'un fait divers spectaculaire.



« AVEC 58% DE RÉCIDIVE, LA PRISON ACTUELLE N'EST CERTAINEMENT PAS UNE SOLUTION, NI POUR LA SOCIÉTÉ, NI POUR LES DÉTENU·ES. METTRE UN COUVERCLE SUR DES GENS, LES LAISSER « POURRIR » ET ESPÉRER UN MIRACLE EST COMPLÈTEMENT ABSURDE ».

UN DÉTENU D'ITTRE

● LE COVID-19 EN PRISON: RÉVÉLATEUR D'UN PROBLÈME STRUCTUREL ANCIEN

Autrefois, les murs de la prison devaient effrayer et dissuader. Aujourd'hui, ils sont censés nous rassurer. Autrefois, la prison était assumée comme peine unique. Aujourd'hui, elle n'est censée intervenir qu'en «dernier recours». À deux siècles d'écart, deux discours différents. Mais une réalité identique: sous l'emprise d'un «populisme pénal» qui ne désarme pas, la peine de prison reste la référence, que seule peut-être la surveillance électronique sera un jour en mesure de contester: mais d'une peine privative de liberté dans les murs à une peine privative de liberté hors les murs, c'est toujours d'une peine privative de liberté qu'il s'agit, même si celle-ci s'ajuste à l'hybridation progressive entre des sociétés disciplinaires à vocation normalisatrice et des sociétés de contrôle à dominante gestionnaire.

Aujourd'hui, à l'heure du Covid-19, la population carcérale est touchée de plein fouet. Les prisons sont encore et toujours surpeuplées. Les conditions de détention s'aggravent et portent clairement atteinte aux droits fondamentaux des détenus, déjà secoués ces derniers mois par les grèves du personnel pénitentiaire. Les soins sont lacunaires et cette question, qui n'est pas neuve, prend aujourd'hui une résonance particulière. Et si la situation est grave pour les détenus, elle ne l'est pas moins pour le personnel pénitentiaire appelé, plus que jamais, à travailler dans des conditions précaires. À cet égard, la crise du Covid-19 ne fait rien surgir de neuf: elle révèle au grand jour les conditions de précarité que connaissent les divers acteurs de l'univers carcéral.

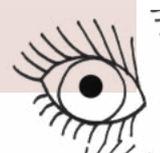
La prise de position du Conseil central de surveillance pénitentiaire, le 30 mars 2020, est éclairante. Rappelant la situation critique dans les prisons face à l'épidémie, en dépit des efforts déployés par l'administration pénitentiaire, les directions et le personnel, le Conseil souligne certes la nécessité, d'aménager, à l'intérieur des prisons, le régime de la détention pour répondre à la crise, mais il souligne aussi la nécessité de limiter au maximum la population carcérale. Vu le risque de crise sanitaire et sécuritaire (le confinement, pratiquement impossible en prison, est aussi source de tensions et d'émeutes possibles), le Conseil estime qu'il est aujourd'hui «urgent de réduire drastiquement le nombre de personnes détenues», en limitant strictement les nouvelles incarcérations et en assouplissant les conditions de sortie. Libérer les personnes en détention préventive, surseoir à l'exécution des peines d'emprisonnement, recourir de manière accrue aux alternatives à l'emprisonnement, anticiper la libération des personnes susceptibles d'être libérées avant terme, libérer provisoirement pour raisons médicales les personnes les plus vulnérables ou encore octroyer une grâce collective font partie des leviers mobilisables à cet effet.

● PROFITER DE LA CRISE POUR REPENSER LA PLACE DE LA PRISON

En matière de politique de peines comme dans d'autres domaines, la crise du Covid-19 peut déboucher sur deux voies. Soit, il s'agira au plus vite de refermer la parenthèse en estimant que «ceci n'est pas une crise», mais un accident de parcours et que le plus urgent sera de continuer après comme avant.

« DÉSOCIALISER UNE PERSONNE QUI ÉTAIT DÉJÀ EN DIFFICULTÉ N'APPORTE RIEN DE BON... IL SUFFIT DE VOIR LE TAUX DE RÉCIDIVE, CELA MONTRE BIEN QUE LA PRISON NE FONCTIONNE PAS ».

UN DÉTENU DE MARCHE





*Ceci n'est pas une crise !
une véritable politique de santé de soins*

*questionner la place faite à la prison
inégalité, précarité, discrimination*

Le Covid-19 «est une fatalité qui ne dit rien de notre système» tweetait le président du MR, G.L. Bouchez. Business as usual. On continuera alors à construire de nouvelles prisons, à commencer par le mégacentre de Haren, en sachant que l'offre conditionne la demande et que ces nouvelles prisons, une fois construites, seront très rapidement saturées à leur tour, appelant inexorablement la construction de nouveaux établissements. À l'intérieur des murs, on continuera à faire l'impasse sur un droit à la santé et une véritable politique de soins pour les détenus, alors même que la loi de principe concernant l'administration des établissements pénitentiaires et le statut juridique des détenus du 12 janvier 2005 prône un traitement équivalent en matière de santé dans et hors les murs de la prison.

Soit, la mesure est prise qu'il s'agit d'une vraie crise, de celles qui mettent en pleine lumière des anomalies qui nous empêchent, en ce domaine comme dans d'autres, de penser et de fonctionner après comme avant. Ceci reviendrait alors à questionner fondamentalement la place faite à la prison comme mode de contrôle social dans des sociétés démocratiques fondées sur le droit. Il nous faut réduire drastiquement le recours à la peine privative de liberté, qu'elle se situe dans ou en dehors des murs; ériger d'autres peines non privatives de liberté en sanction principale et non plus uniquement en «peine alternative»; favoriser une logique réparatrice là où c'est possible, tout le monde a à y gagner. Et il faut s'interroger sérieusement sur les profils socio-économiques de la population pénale et en tirer les conséquences politiques sur un modèle de développement social qui, aux antipodes de tous les appels à la solidarité entendus ces dernières semaines, crée inégalité et précarité, discrimination et criminalisation.

PRISON ET COVID-19 : LA DOUBLE PEINE

Thierry Marchandise juge de paix émérite (novembre 2020)

Christine et Jean ont deux enfants de 7 et 5 ans. Depuis 4 ans, Christine vit seule, car Jean est détenu. Et puis le Covid est arrivé en Belgique au mois de mars. Terrible. La prison ne doit pas être considérée comme un parking.

Combien de temps encore continuerons-nous à penser la prison comme un endroit «hors monde» qui sert de parking pour des individus dangereux alors qu'il faut profiter de ce temps de retrait pour mettre en place des plans de vie nouveaux ?



● UNE FAMILLE ORDINAIRE

Christine et Jean ont deux enfants de 7 et 5 ans. Depuis 4 ans, Christine vit seule, car Jean est détenu et les perspectives de son retour en famille sont incertaines. Christine tient à Jean. Elle sait qu'il a commis une erreur et Jean le sait aussi. Christine pense à demain et souhaite que son mari grandisse ses enfants. Aussi chaque samedi, elle prend le bus, qu'il pleuve ou qu'il vente pour arriver à la prison à l'heure. Le trajet de 40 minutes est une vraie expédition. Arrivée à la porte de la prison, elle patiente souvent. Il faut suivre la procédure d'enregistrement. Il lui est aussi arrivé de venir pour rien, apprenant au seuil de la prison que les visites sont annulées. Les agents pénitentiaires (anciennement appelés gardiens) sont accueillants. Enfin, cela dépend ! Parfois, elle a le sentiment de déranger, d'être regardée de travers. C'est vrai que certains agents pensent que les visites ne servent qu'à passer de la drogue. Il serait intéressant, dans le cadre de la formation des agents pénitentiaires, de se poser la question du pourquoi de cette opinion ! Christine, elle, n'y pense même pas. Ce qu'elle veut, c'est voir le visage de Jean qui s'éclaire dès qu'il l'aperçoit. Les visites se passent dans une grande salle avec une vingtaine de tables et récemment des séparations en plexiglas. Les enfants restent tranquilles quelques minutes puis s'égayent entre les tables, ce qui n'amuse pas l'agent pénitentiaire installé à un bureau surélevé comme l'étaient les enseignants au siècle passé. Jean suit ses enfants d'un regard un peu mélancolique. Il tente bien de les calmer. Alors ils reviennent près de lui, mais cela ne dure jamais longtemps.

● LE COVID S'INSTALLE

Et puis le Covid est arrivé en Belgique au mois de mars. En raison du confinement, les visites ont été suspendues. Il y a bien le téléphone, mais ce n'est pas pareil. Rien que la voix et pour autant que la liaison téléphonique soit bonne. C'est évidemment mieux que rien... Jusqu'à il y a peu, Jean devait téléphoner à partir d'un appareil situé dans son aile de prison. Pas facile d'être discret ni de raconter ce qui se passe, ou de parler en vérité, un agent pénitentiaire ou un codétenu n'étant jamais loin... Aujourd'hui, Jean a le téléphone dans sa cellule, mais le système n'est pas encore tout à fait au point. Les appels sont parfois bloqués et il faut du temps pour régler le problème. D'autant que Jean n'a plus beaucoup d'argent sur son compte, car le travail est réduit, plusieurs firmes ayant renoncé à la main-d'œuvre pénitentiaire. Des clients de ces firmes ont appris que leurs produits étaient réalisés dans une prison... Aujourd'hui, cela fait plus de six mois que Christine et ses enfants n'ont plus vu Jean, qui vit cela très difficilement. Il recevait aussi la visite de son père qu'il sait gravement malade. Il n'est pas sûr que sa famille lui donne les nouvelles exactes de l'état de santé de son père. En septembre, Christine apprend que les visites vont pouvoir reprendre. En même temps, elle entend à la radio que les agents font grève à cause de cette reprise des visites et des risques que cela comporte pour l'expansion du virus. Avec le paradoxe de quelques agents qui ne portent pas le masque en prison. D'où l'idée de certains que ceux-ci ne seraient pas mécontents que le virus entre en prison, car il y aurait confinement et donc moins de travail pour eux. Heureusement, tous ne réagissent pas de cette façon ! Christine s'inquiète, elle, de la possibilité de revoir Jean. Elle reprend son périple du samedi. Bus et attente, et elle revoit enfin Jean. Il a changé. Il a maigri. Et mauvaise mine. Elle s'en inquiète, mais Jean essaye de rassurer son épouse bien qu'il ne puisse pas cacher combien la situation est difficile. Et puis voilà que l'épidémie du Covid reprend de l'ampleur et qu'à nouveau les visites sont suspendues. C'est très difficile à vivre pour Christine, mais aussi pour ses enfants qui comprennent mal de ne plus pouvoir aller voir leur père. À l'intérieur de la prison, les agents portent le masque, enfin, pas tous ! Une autre maman a pu constater que les agents se faisaient la bise avant de mettre leur masque et d'entrer dans l'établissement pénitentiaire. Cela lui paraît une curieuse conception des gestes barrières...

Cette histoire est évidemment imaginaire, car Jean et Christine n'existent pas, enfin, pas complètement. Mais partiellement, ils sont des centaines à vivre une partie de ce que vit ce couple. Des centaines à supporter de plus en plus difficilement le confinement, à être confrontés à des agents pénitentiaires qui parfois les regardent de haut, à apprendre devant la prison que les visites n'ont pas lieu, car il manque d'agents. Certains agents pensent que tout cela est bien fait pour Jean et sa famille. Ce genre de réflexion dit quelque chose du manque de formation du personnel pénitentiaire. Mais il y a heureusement des agents, qui par un sourire, une parole, réconfortent.

● QUELLE POLITIQUE ?

Les histoires de Christine et Jean et toutes celles qui leur ressemblent n'émeuvent pas vraiment le monde politique. Il est vrai que ces familles ne constituent pas une masse électorale significative qu'il faut ménager ou flatter... Et pourtant ces histoires disent une cruelle réalité que le monde politique ne veut pas voir, considérant les questions pénitentiaires comme marginales invoquant, pour se défaire, le manque de budget. Le dernier ministre de la Justice n'a géré que les grèves des agents pénitentiaires. Quelques années auparavant, un ministre libéral n'hésitait pas à résumer les questions des prisons à la nécessité d'installer des filets au-dessus des préaux pour éviter les évasions par hélicoptère ! Le programme du nouveau gouvernement Vivaldi maintient les objectifs quasi exclusivement sécuritaires. Espérons que nous n'irons pas vers le système caricatural américain des prisons privatisées où la violence est extrême. Il serait utile d'aller faire un tour en Suède, si proche de nous, pour voir une tout autre organisation qui donne des résultats satisfaisants. Donner du sens au temps pénitentiaire, plutôt que considérer la prison comme un parking, serait tout bénéfique pour les détenus, mais aussi pour la société, car celui qui a fait un séjour utile en prison pourra en sortir meilleur qu'il n'est entré ! L'attitude politique se marque aussi par les quinze années qu'il a fallu attendre pour que le droit de plainte des détenus, inscrit dans la loi de 2005 sur leur statut, devienne effectif à partir du 1er octobre 2020. Les détenus pourront désormais s'adresser à une commission des plaintes créée dans chaque prison pour contester une décision de la direction qui leur paraît injustifiée. L'avenir nous dira si ce fonctionnement leur permettra d'avoir des droits effectifs.



DOUBLEMENT CONFINÉ

Sandra Evrard, rédactrice en chef de l'espace de libertés

Le confinement, nous savons aujourd'hui tou-te-s ce que cela signifie. Pour les détenu-e-s, cette situation fait partie de leur quotidien, même si nous savons aussi désormais qu'il existe 1001 nuances de confinements, ce qui est également le cas dans les prisons. Dès lors, quels enseignements pourrions-nous tirer de cette analogie d'expériences ?

Les tragédies ont ceci d'étonnant qu'elles font parfois écho à des difficultés similaires vécues par d'autres, là où on ne l'attend pas toujours. Où on ne le voit pas forcément. C'est clairement l'analogie que l'on peut opérer entre le confinement imposé par le virus, que nous éprouvons collectivement, et le confinement vécu de manière plus circonstancielle par les détenus des prisons. Les parallélismes sont en effet plus nombreux qu'il n'y paraît à première vue, raison pour laquelle, cette année, les journées nationales de la prison ont pour thème « Infiniment confiné-e-s ».



● LA VIE EN RETRAIT

Le confinement, ce mot que la plupart d'entre nous n'avaient certainement jamais dû employer, ressentir au cœur de son quotidien, a surgi de manière brutale dès le mois de mars. À l'époque, il a même pris des allures encore plus drastiques en s'acoquinant avec son pendant anglophone, le lockdown, dont l'étymologie évoque le verrouillage. Dans la réalité, cette nuance lexicale s'est apparentée à un monde clos, à un retrait de tout ou presque. Pour le moins, de tout ce qui constitue notre vie habituelle : scolariser les enfants, prendre le chemin du travail, flâner dans les magasins, partager une bonne table au restaurant, pratiquer son sport favori, assister à un concert ou découvrir la dernière expo en ville. Un arrêt total de ces activités, généralement signes de vitalité, et vitales pour certain-e-s, qui constituent une base de bien-être, d'accomplissement personnel, de stabilité. Pour la majorité des Occidentaux du moins, puisque l'accès à certains de ces éléments n'est clairement pas généralisé à travers la planète. Sous nos latitudes, il n'est pas inutile de rappeler que tout le monde n'en bénéficie pas non plus, faute de moyens financiers, d'information, de formation adéquate ou d'accès aux pratiques culturelles.

● RESTRICTIONS AU CARRÉ

Cette situation exceptionnelle de pandémie a à la fois mis en lumière, mais aussi exacerbé les inégalités, au cœur de nos sociétés. Et si c'est le cas pour les personnes libres, ça l'est encore davantage pour les détenu·e·s et les acteurs du milieu carcéral d'une manière générale, qui ont singulièrement l'impression d'être les oubliés de cette crise. Et c'est là que les 1001 nuances de confinements deviennent un peu plus sordides, puisqu'alors que nous ne pouvons peut-être pas toujours sortir plus loin que notre quartier ou pour nous rendre au magasin du coin lorsque la courbe des contaminations est à son paroxysme, les détenu·e·s ne peuvent plus sortir de leurs cellules. Fini les relations interpersonnelles, les rondes dans la cour, fini les activités prodiguées par des personnes extérieures qui permettent l'enrichissement socio-culturel et intellectuel, fini les petits travaux qui permettent de payer les frais... et parfois même, fini la douche quotidienne ! Les détenu·e·s subissent un confinement dans le confinement. Des restrictions au carré finalement.

● LIBERTÉ... CHÉRIE

Certes, comparer n'est pas raison, et certain·e·s argueront que les similitudes s'arrêtent là, vu que les détenu·e·s ne sont pas confiné·e·s pour les mêmes raisons que la majorité de la population qui n'a quant à elle pas commis de crime ou de délit. Les causes de privation de liberté ne sont pas identiques, certes. Mais d'une part, cette expérience commune nous permet de mieux comprendre le ressenti et le vécu des personnes incarcérées, particulièrement en ce qui concerne la rupture des liens sociaux, dont nous avons peut-être un peu oublié l'importance. D'autre part, elle nous permet de constater à quel point la liberté constitue l'une des valeurs fondamentales à laquelle nous sommes attaché·e·s, quitte quelquefois, à transgresser les règles pour retrouver ce qui nous semble normal, même si ce point à lui seul nécessiterait tout un développement. Nous comprenons alors que la liberté des uns n'est pas celle des autres, puisqu'une transgression peut paradoxalement m'apporter un regain de bien-être, mais en même temps mettre la vie d'autrui en danger. L'éthique et la responsabilité, à la fois individuelle et collective, s'invitent clairement dans l'appréciation de la liberté. La délibération autour de cette question n'est pas simple. Cependant, cette expérience de confinement collectif nous permet aussi de comprendre que certaines situations de vie constituent des planches glissantes vers la transgression, qui peut se transformer en délit. Loin de nous l'intention de disculper ce type d'acte, mais il n'est jamais inutile d'apporter un peu de nuance et de compréhension dans les rouages qui conduisent les êtres humains à commettre des actes répréhensibles.

● LE DANGER DE L'ÉLOIGNEMENT

En fin de compte, lorsque le confinement est jugé nécessaire, quelle qu'en soit la raison, cela ne signifie pas pour autant que la vie s'arrête. Mais pour que vie il y ait, celle-ci doit s'accompagner d'un minimum de « vitalité » pour nous nourrir. Cela passe par les liens sociaux, la solidarité, la possibilité d'entrevoir un ailleurs. En prison, comme dans le reste de la société, les êtres humains éprouvent des besoins. De première nécessité : se nourrir, pouvoir bénéficier d'une hygiène de vie digne - ce qui ne leur est pas forcément octroyé régulièrement durant cette crise - mais aussi de relations humaines. Tous les rapports des chercheurs universitaires, des psychologues et acteurs de terrain sont unanimes : le lockdown tel qu'appliqué en mars dernier nuit gravement à la santé mentale. Dès lors, souhaitons-nous réellement que celle des détenu·e·s s'aggrave, alors que celle-ci est déjà souvent davantage mise à l'épreuve que dans la moyenne de la population ? Les politiques carcérales ont a priori comme objectif de réinsérer au maximum les ex-détenu·e·s dans la société dès leur sortie de prison. Pour cela, différents critères doivent être observés : la personne ne doit plus constituer de danger pour la société. C'est un préalable. Mais elle doit également avoir des perspectives de vie, des points d'accroche pour repartir. Ces derniers se travaillent en prison, dès le premier jour d'incarcération et ils sont connus : retisser du lien, inciter les détenu·e·s à jouer un rôle constructif dans la sphère sociétale, à trouver sa place auprès des autres et dans la réalisation de soi. Un double confinement, c'est un éloignement, et donc, un risque accru de perdre le fil ténu qui relie les détenu·e·s au reste de la société. Un confinement au carré peut avoir des répercussions exponentielles.

J'ai la Terre entière pour moi

Nous sommes des êtres sociaux

Être enfermé n'est pas le naturel de l'homme





LA PARENTALITÉ EN PRISON PENDANT LE CONFINEMENT

Maurice Jansen, coordinateur du relais enfants-parents asbl

Le confinement pour les parents détenus et pour leurs familles fut avant tout et est encore une longue litanie d'incertitude et de remaniement de dernière minute. Les règles et les normes sanitaires se modifiant au gré des objectifs du Comité de concertation, le tout répercuté sur des établissements pénitentiaires par le biais de circulaires appliquées de manière souvent différenciée d'une prison à l'autre, le résultat offrant à tous une certaine cacophonie.

Dès la mi-mars 2020, l'entièreté des visites et des rencontres entre un enfant et son parent incarcéré a été stoppée, et cela durant toute la durée du premier confinement. Celles-ci n'ont repris de manière partielle qu'en juin ou juillet selon les établissements et n'ont depuis eu de cesse d'être modifiées, rectifiées et bouleversées pour à nouveau être stoppées début novembre. Cela sans même aborder les grèves qui ont émaillé cette rentrée 2020 et complexifié encore la mise en œuvre de nos missions. Les différents services d'aide au maintien des liens entre un enfant et son parent incarcéré ont donc été ballotés d'une règle à l'autre de semaine en semaine dans des environnements qui ne se prêtent que peu à ce genre de fluctuation, le tout rendant la coordination et l'organisation des visites extrêmement compliquées.

Depuis juin dernier, les enfants de plus de 12 ans qui vont voir leur papa ou leur maman en prison doivent respecter la distance sociale et porter un masque, en somme se comporter comme des adultes avec leur parent masqué eux aussi, tout en regardant les enfants de 11 ans prendre leur parent dans les bras. Dans d'autres prisons, les fratries ont été divisées en fonction de l'âge de chaque enfant et ne participent plus à la même visite. Dans de nombreuses prisons, le nombre de personnes maximum (parents détenus, enfants et intervenants) qui peuvent être présentes dans les salles de visites a subi une forte limitation. De plus le compartimentage des prisons nous a imposés à organiser des rencontres en fonction de l'aile dans laquelle un parent est incarcéré. Nous avons dû prendre en compte dans ces rencontres la bulle de 5 puis celle de 3 enfin celle de 1 pour les parents détenus, leurs enfants de plus de 12 ans étant considérés comme des adultes... Durant certaines visites collectives, la circulation a été réduite au minimum, il est donc devenu impossible pour les enfants de se déplacer dans la salle de visite.

Nombre de rencontres et d'activités qui avaient été organisées en fin de semaine furent annulées le lundi suivant. Cela se soldant par une frustration plus que compréhensible des parents détenus et un sentiment d'incompréhension pour les enfants. Ce genre de modification est le quotidien des familles de détenus depuis juin dernier.

L'incarcération parentale cause déjà d'importantes perturbations dans la vie d'un enfant et dans la cellule familiale, la rupture du lien étant souvent soudaine, elle cause des difficultés annexes telles que l'aggravation des difficultés sociales, l'instabilité de la qualité de vie et une certaine stigmatisation, le tout impactant le développement cognitif, affectif et psychosocial de ces enfants...

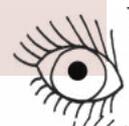
Et pour le parent détenu comme pour ses enfants, cette crise sanitaire est une nouvelle rupture dans ce lien que le parent construit et maintient patiemment avec ses enfants, qui fait rejaillir d'anciennes blessures. La stabilité et la temporalité dans laquelle s'inscrivent les rencontres et les contacts continuellement modifiés, restreints, voire stoppés, pèsent sur le lien parfois ténu qu'entretiennent ces familles. De surcroît pour ces enfants, la crise sanitaire et toutes les mesures qui en découlent doivent être additionnées à l'absence d'un parent durant une période qui pour eux devient extrêmement longue.

Même si des solutions ont été trouvées quant au maintien du lien dans nos prisons, elles ne sont guère que des béquilles temporaires qui commencent à s'éterniser.

L'accès au téléphone en cellule (payant) est amélioré, qu'à cela ne tienne, le travail pénitentiaire lui, est réduit, ne permettant plus à nombre de détenus de couvrir leurs frais téléphoniques.



« EN BELGIQUE, PLUS DE 17.000 ENFANTS PAR AN SONT CONCERNÉS PAR L'INCARCÉRATION DE LEUR PAPA OU DE LEUR MAMAN. » **CROIX-ROUGE DE BELGIQUE**



Les prisons mettent à disposition des ordinateurs et des possibilités de visioconférences, en nombre insuffisant et surtout de manière inégale d'une prison à l'autre, soit, nous les utilisons et nous coordonnons le lien entre les familles à l'extérieur et le parent détenu. Mais ces rencontres par ordinateurs interposés n'ont lieu qu'une fois par semaine durant 20 minutes au mieux. Et nous savons aujourd'hui tous d'expérience ce que permet la visioconférence et ce qu'elle n'offre pas ! Nous savons à quel point elle est parfois fatigante et difficile à appréhender pour nous, alors qu'en est-il pour des enfants, parfois en bas âge qui sont en manque de la présence d'un parent ? Néanmoins, la tendance à la généralisation des visioconférences dans les prisons est une bonne chose, car cet outil continuera de nous servir dans le futur, lorsque la situation familiale l'imposera.

Le résultat de ces derniers mois, c'est des détenus dont l'isolement social et les risques psychologiques sont renforcés, des enfants de 13 ans qui n'ont plus eu l'occasion de toucher leur parent ou qui n'ont tout simplement pas eu l'occasion de les voir en chair et en os depuis bientôt 9 mois. Et des familles qui encaissent des souffrances supplémentaires dont ils se seraient bien passés.

Quels que soient les arguments que nous élaborons pour justifier cette situation et, quelles qu'en soient leurs légitimités, la souffrance de ces familles est bien réelle, les services d'aide au maintien des liens en font l'expérience chaque jour avec davantage d'assiduité à travers leur soutien et leur contact auprès de ces familles fragilisées.

Comme souvent la population carcérale et leur famille sont laissées pour compte, ce qui ne fait que renforcer un sentiment d'injustice qui préexiste dans ce milieu si particulier de notre société.



TOUS CONFINÉS

Carlos GODOY VIDAL, rédacteur responsable d'oxygène de l'asbl adeppi

Nous nous trouvons devant une pandémie. Nous ne parlons que de ça. La télévision nous le rappelle, la radio aussi. La panique est généralisée. Les hôpitaux sont débordés ; les soins de santé habituels sont mis de côté. Les moyens que nous avons pour nous défendre semblent insignifiants.

Jamais dans notre vécu, nous n'avons été confrontés à un tel problème. Nous ne savons pas très bien quoi faire. D'une part, il y a la peur. D'autre part, notre tendance naturelle à aller vers les autres, à mener une vie normale. Des situations nouvelles ne cessent de nous étonner. Nous ne pouvons plus voyager vers de nombreux pays. Il arrive même que nous devions trouver des solutions pour arriver à destination, sans passer par des zones interdites. Il n'est pas rare de voir des couples séparés par des « histoires de visas périmés », et d'être en quarantaine lors du retour au pays. Des zones de différentes couleurs marquent la dangerosité et nous imposent des règles auxquelles nous nous adaptons difficilement puisqu'elles changent continuellement.

Pour lutter contre cette pandémie, il faut pouvoir tracer la propagation de la contagion. Comme il n'y a pas encore de vaccin contre la Covid-19, des mesures d'hygiène s'imposent. On nous

invite à l'isolement. On nous recommande le lavage des mains et la distanciation les uns des autres. Se couvrir la bouche et le nez avec un masque est aussi une mesure considérée comme essentielle, surtout quand nous nous trouvons au sein d'un groupe de personnes ou bien dans les transports en commun.

Des contrôles de toutes sortes voient le jour. Ceux-ci sont vécus par certains comme une grave atteinte à la liberté. Laisser ses coordonnées après avoir bu un café dans un bar, remplir un formulaire pour rentrer dans son pays, utiliser des applications sur le téléphone pour tracer nos mouvements dans le but d'être informés si nous avons eu un contact avec une personne infectée... Tout ceci nous donne l'impression d'être surveillés et sous contrôle. Dans les faits, nos libertés sont restreintes.

Les personnes plus âgées courent plus de risques de développer une forme sévère de la maladie. Plus fragiles, c'est chez « les plus de 65 ans » où l'on déplore le plus grand nombre de décès. Les professionnels de la santé ont été pris au dépourvu et apprennent, petit à petit, à connaître le virus. Les polémiques ne manquent pas, avec des positions les plus disparates et même, avec des manifestations contre des mesures sanitaires.

Être enfermé n'est pas le naturel de l'homme. Nous pouvons rester longtemps à l'intérieur d'un appartement si nous possédons la clé pour en sortir. Sinon, notre propre logement devient une prison. Peu importe les moyens dont nous disposons pour nous occuper... Les jeux, la télévision, l'internet et le rangement finissent par épuiser l'âme la plus sacrifiée de la planète.

Regarder un petit oiseau qui chante à travers la fenêtre et ne pas oser ouvrir celle-ci enlève la magie. Ne pas rendre visite à ses proches rend la vie amère. Le silence prolongé use le cerveau. Se voir confiné à un espace réduit nous rend nerveux, anxieux et ne nous permet pas de nous épanouir. Faire de longues files pour acheter son pain, pour entrer au supermarché ou pour accéder à la pharmacie fatigue parce que l'on perd un temps fou pour faire des tâches qui, normalement, ne prennent que quelques minutes.

Des effets psychologiques variés nous affaiblissent. On se plaint d'insomnies. L'obésité due « au phénomène Covid » commence à devenir banale et généralisée. Les vrais dommages seront connus à long terme.

Des phénomènes nouveaux ont été constatés comme l'émission de CO2 qui a diminué. Ceci a donné lieu à des situations nouvelles ou oubliées : l'Himalaya est visible à des kilomètres à la ronde, des espèces animales que l'on croyait disparues réapparaissent, on trouve des dauphins à Venise et les eaux des canaux sont claires. On peut même apercevoir des cerfs à Tokyo et des chevaux galopent librement

au bord de la mer, un peu partout sur la planète. Bref, la nature a repris ses droits sur notre planète. Nous nous croyions « maîtres absolus de la Terre » et voilà que tous ces changements nous rappellent que nous ne sommes qu'une des espèces qui l'habitent.

Personne ne sait ce que l'après-Covid nous réserve. Différents scénarios se présentent à nous, mais nous devons faire face à de nombreuses restrictions de tous types. Nous subirons des restrictions économiques, moins de travail, moins de vacances, moins de jours libres, moins de temps libre pour soi-même en somme, moins de liberté !

Toute l'économie sera bouleversée et nous verrons les conséquences dans nos vies. La Covid-19 nous a mis à genoux. L'impact économique a été comparé à l'époque d'après la Deuxième Guerre mondiale. Dans l'histoire récente, il n'y a pas d'autre exemple d'une telle ampleur.

À la faveur de l'« arrêt sur image » imposé par la pandémie, nous avons eu beaucoup de temps pour réfléchir à propos des sujets importants. Maintenant, nous devons agir en conséquence. Une nouvelle ère nous attend. Espérons que ce vécu si particulier nous rendra plus sages et surtout plus responsables.

IL Y A DES JOURS OÙ JE FAIS UN RÊVE

Loretta Denoel-Facchin, conseillère morale à Marche-en-Famenne

Le confinement est arrivé à un moment où j'avais besoin de souffler un peu.

Le printemps faisait pousser des tas de plantes, signe de renouveau et je pouvais me promener dans le bois proche. Nous nous sentions avec mon mari comme privilégiés par rapport aux familles confinées dans de petits appartements. Ne pouvoir voir mes enfants et petites-filles était problématique. Nous avons contourné le problème et maintenu le contact par les réseaux sociaux et surtout par l'envoi, une fois par semaine, de petites revues rigolotes et de bricolage que les petites attendaient avec impatience !

Passés quelques jours de pause, le sentiment d'avoir laissé tomber les détenus me posait problème. Cela a été corrigé rapidement par le fait que les détenus pouvaient me téléphoner plusieurs jours par semaine sur une ligne 0800, mise en place par la Fondation pour l'Assistance Morale aux détenus.

Nous sommes des êtres sociaux et le manque de contact avec les autres est un facteur déstabilisant. Les détenus me faisaient part de leurs difficultés à vivre confinés dans leur petite cellule avec pour certains des problèmes financiers pour téléphoner à leur famille. Ne pas pouvoir contacter ses proches était une grosse difficulté à surmonter.

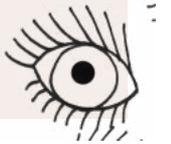
L'enfermement est en soi anxiogène. S'évader était une nécessité. Alors, nous avons beaucoup ri au téléphone lors de nos conversations téléphoniques. Je suis maintenant plus riche en conseils : culinaires, de jardinage, de bricolage et... amoureux !

La société en dehors des murs de la prison se rend-elle compte des difficultés qu'ont certains détenus à vivre leur incarcération, même en dehors de la quarantaine ? La réponse est non.

On me dit souvent : « Ils ont fait des bêtises alors tant pis pour eux ». Il y a des jours où je fais un rêve comme dirait Martin Luther King : une prison où les agents pénitentiaires seraient mieux formés et ne viendraient pas seulement pour leur salaire, des thérapeutes plus nombreux pour panser les manques, des formations diverses répondant aux vœux des détenus et où l'humanité circulerait au lieu du règlement. Ce serait beau n'est-ce pas ?

« NON SEULEMENT ON CRAINT POUR NOTRE SANTÉ, MAIS SURTOUT POUR CELLE DE NOS PROCHES AVEC QUI IL EST DIFFICILE DE MAINTENIR LE CONTACT ».

UN DÉTENU DE MARCHE



CONFINEMENTS DU PRINTEMPS À L'AUTOMNE

Marie-Hélène Duvivier, conseillère morale à Huy, Namur, Andenne et Leuven

Tout a commencé un vendredi 13... Une annonce est tombée. À partir de ce jour, à minuit, la Belgique entre en confinement, la propagation du virus mettant dans le rouge les capacités d'accueil des patients en soins intensifs. Un confinement qui vient alourdir l'enfermement que vivent déjà les personnes privées de liberté qui peuplent les prisons. Des voix s'élèvent, des actes de protestation, voire de rébellion, sont posés ici et là. Rien à faire, en confinement, nous resterons tous. Les conséquences en détention sont extrêmement lourdes puisque les visites sont interrompues, avant d'être reprises sous une forme électronique puis dans un combiné vidéo et présentiel. Toutefois, pour ce dernier, masque obligatoire derrière un plexi, ce qui produit un brouhaha infernal et empêche de se comprendre. À cette frustration vient s'ajouter l'interdiction de contact physique. Dur, dur pour les détenus et les visiteurs. Les communications « gouvernementales » se suivent, sans qu'un seul mot ne soit prononcé à leur égard. Ce sentiment d'abandon ressenti par la majorité est suivi de plaintes ; des groupements de visiteurs se forment afin de s'unir et de vivre des instants de solidarité, de tenter désespérément de se faire entendre, d'avoir le droit d'exister.

En début de confinement, alors que les discours des autorités et des experts s'opposent parfois, mes collègues et moi nous trouvons face à un questionnement dont la réponse n'apparaît pas simple. Faut-il continuer les entretiens au risque d'amener bien involontairement le virus derrière les murs ou au contraire faut-il se tenir à l'écart, au risque de contribuer tout aussi involontairement à nourrir le sentiment d'abandon généralisé ?

La Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus met en place une ligne téléphonique gratuite, qui permet de rester à l'écoute à distance. Je reçois avec gratitude cette possibilité de poursuivre les accompagnements sans mettre en danger ceux qui demandent à me parler. La rencontre humaine, malgré la distance, a ainsi pu se poursuivre en toute confidentialité et sur base régulière, du moins avec les personnes détenues dans les prisons où la ligne téléphonique était fonctionnelle. Mon cœur s'est serré plus d'une fois à l'évocation des personnes pour qui ce système n'a pu être rendu accessible, faute d'adéquation technique.

Au téléphone, les appels se succèdent en nombre au fil des jours, des semaines et puis des mois. Les mots se bousculent, les difficultés se déposent et même le rire s'invite. Parce que oui, l'humour reste un moyen extraordinaire, lorsqu'il surgit spontanément, pour mettre le temps d'un instant un peu de baume dans une trajectoire parsemée de nombreuses souffrances et que la situation de confinement rend plus pénible encore.

J'observe que l'enfermement est très majoritairement double hors confinement, car il est composé non seulement de barreaux qui empêchent la liberté d'autonomie et de mouvements, mais également d'épais murs intérieurs forgeant une carapace qui peu à peu déconnecte particulièrement, voire totalement de son vécu intérieur. Défense au service de la survie dans un milieu ultra violent, qui ne permet pas d'être soi sans courir de danger. À ce double enfermement vient s'ajouter le confinement, formant une triple peine, le peu de liberté maintenue en prison étant pour raison impérieuse subitement retirée.

Pendant ce confinement de printemps, j'ai également lu et entendu les doléances de proches et leur sentiment d'impuissance et d'abandon. Double peine également pour eux. Être à l'écoute des émotions désagréables et offrir du soutien dans la mesure du possible m'ont également tenue à cœur. Tant de souffrance, tant d'isolement, tant d'impuissance, celle-ci venant résonner sur ma propre impuissance à changer quoi que ce soit à la situation.

Puis vient l'annonce de l'assouplissement de mesures et la joie de beaucoup de pouvoir enfin se retrouver face à face. Joie altérée par une application parfois paradoxale, non comprise et qui soulève à nouveau des questionnements chez les personnes concernées.

Alors que l'assouplissement continue de se mettre en place, les chiffres de contamination regrimpent à l'extérieur et se manifestant également en nombre pour la première fois à l'intérieur des murs, le confinement d'automne est annoncé, qui vient réduire à néant les espoirs de pouvoir resserrer ses proches dans les bras et les embrasser. La tension monte et la colère gronde, trop de paradoxes menant à des incompréhensions et insatisfactions générales. L'intensité du sentiment d'impuissance s'accroît.

En ce qui concerne l'accompagnement des conseillers et des aumôniers, il reste permis dans des conditions parfois très compliquées selon les établissements, ce qui impacte directement le nombre d'entretiens et donc la poursuite régulière d'un soutien pourtant tellement souhaité par ceux qui font appel à nous. Impuissance, quand tu me tiens ...

Accepter ce qui est et ce que je ne peux changer plutôt que de gaspiller mon énergie a été – est toujours et restera – mon meilleur guide, que j'aime à transmettre.

À l'écoute du vécu de chacun, accompagner la conscientisation des vagues émotionnelles et proposer des techniques de surf au service du bien-être et de la libération intérieure de la personne afin qu'elle puisse se (re) trouver et se reconstruire au mieux est le chemin que j'arpente joyeusement au quotidien, au cœur de cet univers que l'on maintient le plus possible caché de tous, comme une tâche honteuse au sein d'une société qui, jusqu'à ce jour, ne souhaite que très peu, voire pas se remettre en question sur sa part de responsabilité dans l'émergence de la délinquance et de la criminalité, et a fortiori sur sa part de responsabilité dans l'élaboration de solutions adéquates pour d'une part la prévenir, et d'autre part l'encadrer au mieux.

Je terminerai par un petit mot adressé aux personnes détenues, en leur souhaitant de tout cœur la meilleure continuation possible malgré les difficultés exceptionnelles survenues en 2020. Puissiez-vous trouver au fond de vous une petite part de sérénité, le plus souvent possible. Maintenir également l'espoir d'amélioration prochaine de la situation sanitaire du pays, afin que vous puissiez au plus vite revoir vos proches, recouvrer les possibilités d'avancées dans votre parcours carcéral et piloter au mieux votre vie. Enfin, je vous souhaite de nourrir un espace en vous pour cultiver la liberté spirituelle à laquelle nous invite Viktor Frankl, rescapé d'Auschwitz.



« LE CONFINEMENT N'A RIEN À VOIR AVEC LE MILIEU CARCÉRAL. UNE PERSONNE À L'EXTÉRIEUR PEUT PROFITER DE SON JARDIN ET DE TOUT L'ESPACE DE SA MAISON OU DE SON APPARTEMENT ! LE CONFINEMENT POUR UN DÉTENU, C'EST RESTER ENFERMÉ DANS +/- 9 M², PARFOIS AVEC D'AUTRES DÉTENUS, SANS JARDIN NI DE GRAND ESPACE ! »
UN DÉTENU D'ANDENNE.

VOUS REPRENDREZ BIEN UN PEU DE CHOU

Benoît Pirson, conseiller moral à namur

Confiner, pour protéger une société, c'est imposer à chacun un espace restreint de circulation, une diminution, une durée et une sélection des rencontres, une réduction des achats possibles, une suppression de certaines activités familiales, sociales, récréatives, sportives, culturelles et religieuses.

Emprisonner, pour protéger une société, c'est imposer à certains un espace restreint de circulation, une diminution, une durée et une sélection des rencontres, une réduction des achats possibles, une suppression de certaines activités familiales, sociales, récréatives, sportives, culturelles et religieuses. Bref, emprisonner et confiner - nuance faite entre chacun et certains - c'est un peu chou vert et vert chou. Ou plus exactement, du moins pour les certains, chou vert plus vert chou, voire chou vert multiplié par vert chou ou chou vert au carré.

À quelle pensée pourrait donc nous conduire ce double enfermement des femmes et des hommes à la fois en prison et en confinement à cause d'un juge et d'un virus. Quel conseil pourrait-il nous proposer de prodiguer ? À quelle morale partagée saura-t-il nous inviter ? Puisque conseillers moraux sommes-nous, puisqu'en tout cas ce vilain nom est le nôtre. Ce confinement est une épreuve. Certes. Mais, comme toute épreuve, elle contient dans la place que lui laisse la douleur, une part d'opportunité à ne pas négliger. Et qui s'ouvre à la fois au détenu, au conseiller moral et à celles et ceux qui recevront leur témoignage.

Parlons des personnes enfermées à double double tour. Vivre confiné en cellule, c'est une occasion imposée de se retrouver avec plus encore de temps vide à remplir. C'est une occasion de penser plus, de chercher d'abord à quoi penser, de penser surtout à ce à quoi ou pourrait bien penser d'autres. À penser par exemple qu'un juge et un virus, ce n'est pas la même chose. Que les deux punitions, même si elles se ressemblent, se cumulent et se renforcent ne sont pas de même nature, ni surtout de même cause.

Celui ou celle que le juge enferme sait qu'en amont du jugement, furent la conduite et les actes. Celle ou celui que le virus enferme une seconde fois sait qu'en amont il y a le hasard, les caprices de la nature. Sait aussi, et c'est important, que pour une fois, innocence ou culpabilité mises ici hors-jeu, la punition est collective.

Savoir que toutes les femmes et tous les hommes reçoivent aujourd'hui le même billet d'écrou a quelque chose de rassurant. Tous égaux, tous punis. Tous enfin en même pied d'humanité. Ainsi couplées, la punition du juge et celle de la nature peuvent aider à penser que la culpabilité et l'innocence ne sont en aucun cas là pour disloquer. Cette pensée est un encouragement encore difficile, mais réaliste à une réinsertion citoyenne. Cela ramène à l'opportunité dont il était question plus haut et qui s'offre au conseiller moral (c'est vraiment un vilain nom) et aux témoins avec lesquels il a l'occasion de partager son expérience en prison.

Quand il sort de prison, le conseiller rentre chez lui. Mais sur ordre, s'y enferme. Pas de juge, pas de policiers, pas de menottes, pas de claquement de grille. Juste un écrou imposé, mais raisonnablement accepté, comme choisi. Enfermement qui donne lui aussi, plus de temps à penser. À penser que son innocence n'est peut-être pas aussi complète que ça. Que sa façon de vivre, d'acheter, de voyager n'est pas tout à fait étrangère à l'épidémie.

Souvent, le plus souvent oserait-on dire, la personne condamnée par un juge n'est pas la seule coupable de la violence faite à la loi, à la société, à autrui. Ça explique sans pour autant tout à fait disculper. Aussi souvent, la personne contaminée par la nature n'est pas la seule coupable de la violence faite à l'environnement, au bon sens, à la solidarité, à la modération. Ça explique sans pour autant tout à fait disculper. L'humanité est une, faite d'innocence et de culpabilité, parfois dissemblables, mais jamais absolues d'un côté ou de l'autre. Et c'est pour cela qu'elle est humaine.

Un confiné en prison, un confiné chez lui ont un peu plus l'occasion de penser qu'entre eux, très au fond, c'est vraisemblablement chou vert et vert chou.



EGAux ENSEMBLE !

Marie-Ange Cornet, Directrice du CAL/Luxembourg asbl

Il y a quelques années, j'avais écrit un article dans la revue mensuelle, Espace de Libertés, où je déplorais les retards dans l'entrée en vigueur de la Loi de principe et faisais le constat que, bien que l'incarcération soit censée priver le détenu de sa liberté de mouvement, dans les faits, il était privé de bien d'autres droits fondamentaux lors de son temps de détention et également après sa libération. Les choses ont-elles changé aujourd'hui ? Le monde de l'incarcération et en amont des condamnations par les tribunaux semble immuable. Ou presque...

À la faveur d'un virus qui impacte le monde entier, les fondations ont tremblé. Il a fallu libérer provisoirement, isoler, limiter les mouvements... et puis, tout est rentré dans l'ordre. Les libéré·e·s provisoires ont regagné leur cellule, les portes intérieures se sont réouvertes pour le travail et les formations, les visiteur·se·s sont revenu·e·s, des grèves ont repris. Pas tout à fait comme avant puisque le Covid-19 rôdait toujours. Les masques, les plexis... sont de bien faibles remparts dans ce monde de promiscuité !

Mais ce qui a changé se trouve à l'extérieur. En maisons de repos. Ces lieux qui accueillent nos

mamans, nos papas, nos grands-parents ont appliqué un régime qui rappelle la prison ; isolement, interdiction des visiteurs, manque de moyens médicaux et carence affective. Et si l'objectif était bien différent de celui de la prison, il s'agissait en effet de mettre nos proches âgé·e·s en sécurité, on a pu observer les effets foudroyants de l'enfermement strict : la mort traduite en statistiques anonymes, le glissement – se laisser mourir par désespoir – et la souffrance du personnel soignant.

Il y a presque un an, nous nous sommes retrouvés « assignés à résidence ». Nous savions que c'était transitoire, mais l'impact psychologique est souligné par bien des acteurs. Les salles d'attente des psychologues se seraient remplies de nouvelles angoisses ou d'angoisses latentes qui ont fini par émerger face à une situation inédite et anxiogène.

Aujourd'hui, avec cette deuxième vague, des interdits se réinstallent. Pour beaucoup, le lieu de travail ; pour tou·te·s, les cafés et restaurants, le shopping, la famille, l'université... Et nous sommes pisté·e·s : des agents recherchent les contacts étroits ou intimes de malades, un couvre-feu, des applications qui enregistrent nos contacts, des soins de santé jugés non urgents reportés.



Ces mesures d'exception, permises par nos conventions et lois anciennes ou autorisées par une législation toute fraîche, nous les admettons, car nous sommes les témoins directs de la virulence de cette pandémie. Il suffit de parler quelques minutes avec un·e acteur·rice de la santé pour comprendre que ce que nous imaginons n'est rien par rapport à la réalité vécue dans les salles de soins intensifs des hôpitaux.

La force de la nécessité. La même qui rend nécessaire d'appliquer les peines de prison pour protéger la société. C'est ainsi que notre système est fait.

Ne pouvons-nous espérer autre chose ? Lorsque vous laissez votre esprit comparer ce qui semble de premier abord incomparable, n'entrevoyez-vous pas que les racines de ces maux pourraient être assez proches ?

Le désinvestissement chronique dans les soins de santé, avec un détricotage systématique du service public, plutôt qu'un investissement massif dans des politiques qui vont de la prévention au curatif ne rappelle-t-il pas un enseignement exsangue et sous-alimenté qui éjecte de l'insertion ceux qui sont inadaptés au système normalisant ?

Plus profondément, la rentabilité et la pression financière sur les hôpitaux ne trahissent-elles pas une désinvolture politique qui touche également la justice (bâtiments insalubres, cadres non complets, sous-informatisation...) et les services d'accompagnement et de réinsertion ?

La première vague nous a incité·e·s à vouloir une nouvelle société, puis nous avons repris nos vieilles habitudes. Cette deuxième vague pourrait nous permettre de renouveler nos vœux et d'élargir notre réflexion.

Le CAL a l'ambition de développer une démarche critique face à une série de préjugés, stéréotypes ou dogmes très prégnants et de vouloir réintroduire le débat là où la démocratie est la plus précarisée. Egaux ensemble ! Tel est notre slogan d'éducation permanente, en cette année si particulière, car dans une société progressiste, la dignité humaine est un projet pour tous et personne ne doit être laissé sur le bord de la route.



« ÊTRE ENFERMÉE ? POUR MOI, CELA REPRÉSENTE LE FAIT DE NE PLUS AVOIR SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ, D'EN ÊTRE EXCLUE, POUR NE PAS DIRE REJETÉE. C'EST PRIVER QUELQU'UN DE SON DROIT D'EXISTER EN TANT QU'INDIVIDU À PART ENTIÈRE ».

ANISSA

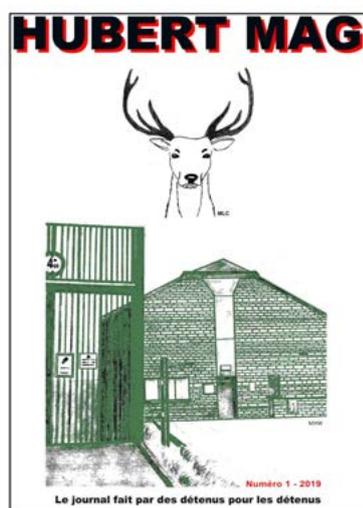
VIVRE ET AVOIR DES OPINIONS : MÊME EN PRISON !

Sandra Evrard, rédactrice en chef d'espace de libertés (mai 2017)

Le soleil s'écrase derrière les hauts murs de la prison de Marche-en-Famenne. Alors que beaucoup de gens écoutent les infos dans leur voiture en rentrant du boulot, que certains parcourent les titres de la presse dans le train, d'autres créent l'info... en prison. Non pas l'info qui fera le buzz au J.T. du soir, comme ce fut notamment le cas lors des grèves de 2016. Mais leur news. Celle sur laquelle ils se sont penchés parce qu'elle les interpelle, les touche et qu'ils ont

eu envie de s'en emparer. « Ils », c'est Marc, Yannick, Imed, Murphy, Alparsan, Sébastien et Tchino.

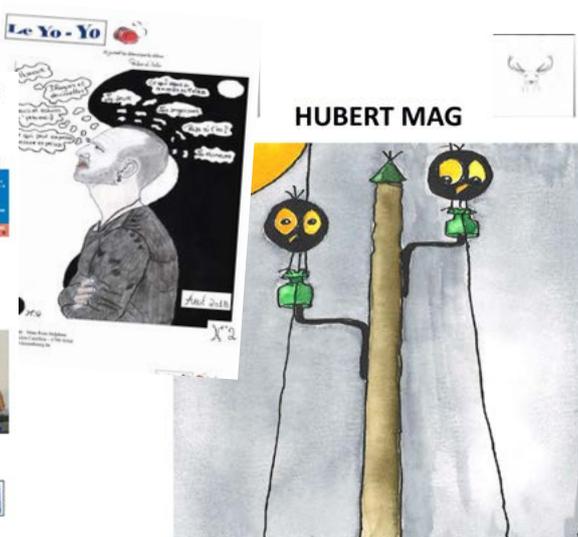
Des détenus de la prison, rédacteurs du journal Libre Marche, cogéré avec Isabelle Renson, coordinatrice de projets au CAL/Luxembourg. Chargée de cette animation « média » au sein de différents établissements pénitenciers, elle passe de nombreuses soirées derrière les barreaux. Elle y ouvre des possibles, y fait entrer la créativité.



Éditeurs responsables: Brigitte LOOP, Directrice, avec la collaboration d'Isabelle RENSON du CAL/Luxembourg
Contact: Thier del Borne 1 - 6870 SAINT-HUBERT
Sites Internet: www.cal.luxembourg.be ou www.cslap.be



Éditeurs responsables: Thier del Borne 1 - 6870 SAINT-HUBERT
Contact: Thier del Borne 1 - 6870 SAINT-HUBERT
Sites Internet: www.cal.luxembourg.be ou www.cslap.be



Éditeurs responsables: Brigitte LOOP, Directrice avec la collaboration d'Isabelle RENSON du CAL/Luxembourg
Contact: Thier del Borne 1 - 6870 SAINT-HUBERT
Sites Internet: www.cal.luxembourg.be ou www.cslap.be

● TRAVAIL D'ÉQUIPE

La porte blindée se ferme derrière le petit groupe. Une table, des chaises et une fenêtre garnie de barreaux : c'est leur salle de rédaction. Sodas, biscuits, chips complètent le tableau. De petites attentions apportées par Isabelle, qui font plaisir aux détenus et amènent de la convivialité. Papiers et dossiers en main, les rédacteurs et dessinateurs du Libre Marche se réunissent tous les quinze jours. Isabelle leur apporte du matériel d'information en fonction des thèmes qu'ils ont décidé d'aborder, effectue les recherches de visuels, tout en cadrant l'animation pour que le journal avance et soit publié régulièrement. D'autres réunions sont également organisées par les contributeurs eux-mêmes, sur le mode de l'autogestion. Les détenus qui collaborent régulièrement au projet tiennent à cette dimension participative, où chacun est censé s'expri-

mer sur les choix éditoriaux en vue de dégager un consensus. Un exercice difficile. En prison comme à l'extérieur, d'ailleurs.

Les motivations de chacun sont relativement diverses. Yannick, par exemple, avoue être un dévoreur de livres. Il aime partager ses coups de cœur et les infos qu'il a digérées avec les lecteurs du journal, particulièrement celles provenant de bouquins historiques et biographiques. « Dernièrement, j'ai lu une bio sur Martin Luther King. J'aime décortiquer l'info, la mettre à plat pour me forger ma propre opinion. Puis, partager les passages qui m'ont sensibilisé. En arrivant ici, je ne connaissais rien aux médias et sur la manière dont se construisent les infos. J'ai beaucoup appris », explique ce passionné de lecture.

● LIEU D'EXPRESSION

Comme dans toute animation de groupe, les rédacteurs de Libre Marche cherchent leur place dans ce projet. Mais ce qui les réunit tous, c'est un besoin viscéral de s'exprimer. De faire partie des « faiseurs d'opinions ». À leur échelle. Car pour certains, c'est difficile, voire impossible, au sein de la société qu'ils perçoivent parfois avec un prisme très négatif. Marc s'est d'ailleurs fait une spécialité des articles portant sur « l'après-prison » et les problèmes, parfois très pragmatiques, rencontrés par ceux qui sortent des murs. Avec Yannick, il s'occupe de la mise en page, ce qui leur permet aussi de laisser s'exprimer leur créativité et de développer leurs compétences. Tout comme Sébastien, l'un des dessinateurs du groupe. Discret, il absorbe telle une éponge, ce qui se passe durant la réunion. C'est qu'une fois les articles rédigés, il a la lourde tâche de les illustrer. De manière très artisanale, avec un crayon et du papier. La force du dessin s'exprime alors dans les jeux d'ombres, le mouvement de ses silhouettes, les expressions (ou le manque d'expression d'ailleurs) des personnages qu'il esquisse. Son trait illustre aussi bien les délicats poèmes transmis par les détenus, que la rubrique culinaire. « Ce n'est pas facile, mais pour moi, dessiner est un plaisir, un passe-temps », explique-t-il.

Alparsane, ayant vécu des conditions de détention difficiles dans une autre prison, avec des rats courant sous son lit et des douches indignes, a un besoin criant de s'exprimer. « Nous cherchons des gens crédibles, qui ont des choses à dire dans notre journal. Je suis attiré par la philosophie, j'ai envie de partager des valeurs. Je suis venu ici pour m'exprimer, m'investir. Parfois, ça permet de se projeter en dehors des murs. Chaque être humain possède son propre univers et des opinions », explique cet auteur d'un récent article sur la surpopulation dans le quartier des femmes.

● LE RESPECT DE RÈGLES ET DE VALEURS

Imed, le benjamin du groupe, avoue qu'au départ, il a rejoint cette animation pour tuer le temps. Puis, il a accroché. Branché musique, il écrit aussi sur des sujets liés à la santé. Il partage notamment les connaissances qu'il acquiert grâce à sa participation à la cellule DCS (Détenus contact santé). Le partage de l'info et le relationnel constituent des moteurs importants pour ces détenus, comme l'explique Murphy. Ici, on ne crée pas seulement un journal, on discute des valeurs, on socialise, on échange. La charte éditoriale de Libre Marche, élaborée en collaboration avec Isabelle, édicte des règles de base à observer absolument : le respect des membres, ne pas couper la parole, écouter les autres et respecter la confidentialité. Mais c'est aussi un espace de parole, voire un outil de réinsertion. « J'ai écrit un texte sur les difficultés vécues au niveau familial lorsqu'on est détenu. J'ai pris mon stylo et je ne pouvais plus m'arrêter d'écrire », avoue Tchino, fort impliqué dans le projet et que ses comparses décrivent comme l'« écrivain engagé ».

● PLUS QU'UN JOURNAL

Si l'on sent les blessures, des pans de vie difficiles, des cris de rage, l'incompréhension ou le sentiment d'injustice vécu par certains, ils se rattrapent ici, d'une certaine façon, par la solidarité qui les lie. « On essaye de se tirer les uns les autres vers le haut », ajoute Tchino. Ils recréent en quelque sorte un microcosme social, avec ses règles, ses valeurs, ses écueils.

Évidemment, tout n'est pas rose et Isabelle doit parfois rappeler certaines règles liées à la liberté d'expression et d'opinion de chacun. Le ton peut monter, l'émotionnel prendre le dessus. La diversité et le pluralisme sont parfois mis à mal. Comme à l'extérieur. « Je suis un pur Maroxellois », intervient à nouveau Tchino, l'écrivain engagé. « Enfant, j'ai fréquenté une école d'Ixelles avec une incroyable mixité. Le fameux "vivre-ensemble" dont on parle beaucoup, c'était naturel. Aujourd'hui, lorsque l'on allume la TV, on sent que l'on monte davantage les gens les uns contre les autres et on voit ce racisme qui augmente. Dans notre journal, on veut une info propre et impartiale. Finalement, on crée plus qu'un journal, c'est un monde en soi, dans lequel on défend des valeurs. Malgré le fait que nous soyons en prison, nous vivons et nous avons des opinions. »



AUX LARMES CITOYENS

Nicolas (Saint-Hubert)

2020 agonise, 2020 se meurt, 2020 ne sera bientôt plus qu'un souvenir ! Mais faut-il vraiment pleurer cette année qui s'achève ?

Au lieu de verser des larmes de tristesse et de tresser des couronnes mortuaires, ne devrions-nous pas plutôt nous réjouir et verser des larmes de joie ?

Pour chacun d'entre nous, cela fait une année en moins à tirer dans un régime carcéral dont seuls les imbéciles disent le plus grand bien et dont l'inefficacité a largement fait ses preuves, même si cela ne nous exonère pas des actes délictueux qui nous ont conduits derrière les barreaux.

2020 sera aussi l'année où toute la société s'est retrouvée incarcérée à domicile, une incarcération dont l'efficacité s'est avérée aussi douteuse que celle des prisons puisque le virus tant décrié n'en finit pas de récidiver.

Peut-être qu'une réflexion sur l'opportunité toute relative du confinement en entraînera-t-elle une autre sur l'opportunité des prisons ?

Des pays nordiques l'ont fait et, sans verser dans l'angélisme, les expériences se sont avérées positives.

Des vœux pour 2021 ? Les vœux, comme les promesses électorales, n'engagent pas ceux qui les formulent. Aussi, est-ce avec des larmes de crocodile que je souhaite que 2021 soit pour tou·te·s une année radieuse.

Libre à vous d'y croire.



ISOLEMENT ET IMPUISSANCE

Sylvie (Berkendael)

L'entrée en prison coupe les liens : on n'a plus d'amis ; la famille est éclatée. En mars, le confinement a commencé ; en juin seulement nous avons pu avoir des visioconférences pour rester en contact avec nos proches. Mais c'est difficile de rester si longtemps sans contact chaleureux, sans tendresse.

Quand on entre en prison, on pleure beaucoup ; surtout au moment des anniversaires, des fêtes, mais c'est passer. Le confinement nous a encore plus éloignés de nos familles ; ce fut très pesant : pour nous, les contacts sociaux, c'est tout ce qui nous reste. Je crois que je n'ai jamais autant pleuré que durant le confinement. Les tensions s'accumulent.

Au sentiment d'isolement s'est ajouté un sentiment d'impuissance. J'aurais voulu aider ; être utile : j'ai demandé à bénéficier d'une semi-liberté pour aller aider dans les hôpitaux, les homes : cela n'a pas été possible. En prison, on se sent inutile et durant le confinement, je me sentais encore plus inutile. Heureusement ici, nous avons cousu des masques pour envoyer à différents établissements et j'ai pu former les autres à la réalisation des masques. Une petite contribution qui m'a donné la joie de me sentir utile.

Corona corona tu nous aimes

EN CE QUI ME CONCERNE J'AI MIS CE TEMPS À PROFIT POUR POSITIVER



CORONAMINUS

Morpheus (Marche-en-Famenne)

Les rues sont vides
Tout le monde fuit la pandémie
Plus d'amis,
Plus d'ennemis
Plus de problèmes,
Et je m'emmerde

Plus de lois, ni de gouvernement,
Maintenant, c'est moi qui gouverne le monde
Plus de guerre, plus d'argent, plus d'armes
Plus de misère, de cris, plus de larmes

J'ai la terre entière pour moi,
Mais y a personne pour voir mes exploits
Obliger de piloter, mon jet privé
De faire le plein de ma limousine
Plus de travail à l'usine
Je suis, tout seul dans ma villa
Maintenant, que j'ai tout ce que je veux
Je n'suis, plus si sûr de vouloir cette vie-là

& y interesse pas

quand on s'améliore



COVID 19

MISTER MAGOO (Saint-Hubert)



Je pense que le fléau «Covid-19» nous a tous beaucoup perturbés. Du jour au lendemain, se retrouver confronté à cette mort silencieuse qui même pendant votre sommeil peut vous anéantir. Se sentir subitement envahi par ce sentiment d'impuissance.

Tout le monde cherche à s'informer afin de se protéger, mais malheureusement, toutes les informations véhiculées sont contradictoires. Le sentiment qui nous traverse est plutôt la psychose véhiculée par nos pouvoirs politiques.

Depuis des jours, on constate l'augmentation des décès en espérant que cette saloperie n'envahisse pas notre paradis carcéral.

En ce moment, on peut se vanter que nous sommes chanceux, mais toujours dans l'inconnu. Aucune mesure adéquate n'est prise pour rassurer le monde carcéral. On trouve des solutions pour toutes les autres activités, mais les détenus sont laissés pour compte. Nous sommes complètement isolés.

Oh oui, nous avons des unités de téléphone. Pensez-vous sincèrement que pendant cette période, les familles vont vous signaler leur faiblesse ou leur anxiété? Donc, on reste dans l'ignorance. Je pense que Madame Sophie WILMES (Première ministre) a fait une allusion en ce qui nous concerne. Mais que doit-on penser de cette attitude envers les détenus? De l'empathie politique ou une décision sanitaire obligée?

Ne parlons pas du remboursement; c'est par milliards que cela va coûter et durer dans le temps.

On peut s'attendre à ce que le gouffre financier entre le riche et le pauvre s'agrandisse encore. Il faudra bien remplir les caisses. Chercher où? Il ne faut pas être sorcier, car ce sera bien les pauvres qui seront les dindons de la farce comme d'habitude.

IMAGINER L'AVENIR EN DEHORS DES MURS

Anonyme (Marche-en-Famenne)

Je suis fatigué physiquement et mentalement, on nous a enlevé le peu qui nous restait dans notre vie, on se sent abandonnés.

Très peu d'informations circulent sur l'évolution des évènements, on parle de tout dans les infos TV et quasi presque pas de nous, on est vraiment le dernier souci de la société, les oubliés... Je me sens abandonné, heureusement que j'ai une bonne hygiène de vie et un moral d'acier.

Malheureusement, tous ne sont pas comme moi. Il y a des gens plus fragiles au point de vue de la santé, du mental, etc. Ce qui me manque le plus, c'est ma famille, mes visites, ce contact humain, mes conjugales...

Pour d'autres qui n'ont pas de famille, c'est surtout les activités sportives, les formations, le travail ... Il nous manque tous quelque chose qui nous permet d'avancer dans notre détention. Il y a aussi l'angoisse et la peur pour nous et nos familles, peur que ce virus emporte l'un de nous ou de nos proches. L'incertitude concernant nos dossiers en vue d'une permission de sortie, de congé, de bracelet, de liberté conditionnelle ...

Certes, nous avons bien eu quelques privilèges, comme 10€ de crédit téléphone ± 1 fois par semaine ou des rencontres en vidéoconférence 20 minutes par semaine, un petit préau ± 1 heure le matin et l'après-midi.

Mais cela ne suffit pas ! Seules les personnes qui savent ce qu'est la prison peuvent comprendre, les autres peuvent juste se l'imaginer. Je prie pour que cette crise sanitaire se termine au plus vite, pour pouvoir continuer à imaginer l'avenir en dehors de ces murs. Comment peut-on imaginer un avenir quand la mort et une crise économique nous guettent à l'intérieur comme à l'extérieur ? Vite un vaccin afin d'éradiquer ce virus.

LE TEMPS PERDU

MB (Saint-Hubert)

Je n'ai pas eu à combattre le virus, heureusement merci. Et, encore bien, car j'avais un autre ennemi à combattre lors de mon double confinement, celui d'un homme puni en prison.

J'ai utilisé cette période pour continuer à détruire le nuisible en moi. J'ai utilisé tout ce temps libre à me refaire sagement, celui que je suis maintenant: un homme devenu bon, armé contre toute tentation néfaste à ma bonne évolution.

En confinement, j'ai terminé ma révolution pour être et rester le meilleur garant de mon humanité positive, loin de toutes dérives. N'est-ce pas là une belle utilisation de ce qu'on appelle «le temps perdu»?

Rien ne se perd quand on s'améliore!



MES PENSÉES

ANISSA (Marche-en-Famenne)

Je vagabonde dans mes pensées comme si elles ne m'appartenaient pas, comme une touriste qui débarque dans un pays qu'elle ne connaît pas.

J'ai l'impression de vivre dans un monde que je ne reconnais pas, un monde où notre propre vie nous échappe, un monde où il faut réapprendre à vivre étape par étape.

Un monde où notre façon de penser se forge sur ce qui se dit durant le journal télévisé.

Un monde où notre consommation dépend du regard des autres.

Un monde où nos désirs sont façonnés par la publicité.

Un monde où la jeunesse prend exemple sur des personnages de télé-réalité.

Un monde où l'humanité vit sous le seuil de pauvreté.

Un monde où tout paraît bien codé.

Un monde qui se déchire au lieu de s'unir.

En un rien de temps, le monde s'est mis à l'arrêt. C'est devenu viral, le corona fait du mal d'une façon magistrale. La tête rivée vers le ciel en réalisant que ce ne sera plus jamais pareil.

On fait des plans sur la comète, à planifier nos vies pour tout déplanifier, parce qu'on ne s'imagine pas que du jour au lendemain tout peut basculer. On programme notre futur sans pouvoir savourer le présent, de notre vie on en est absent.

Entre quatre murs, écrouée, comment garder le moral quand la une du journal me dit que tout va mal, l'imprévu plonge notre avenir vers l'inconnu.

L'humain placé en détention n'est pas fait pour supporter de telles conditions.

Il aura fallu qu'un malheur nous touche de près pour conscientiser que c'est une erreur de penser qu'un malheur lointain ne touchera pas un des siens.

L'humanité tente par tous les moyens de s'immuniser, souhaite que l'économie soit relancée, mais on ne peut ignorer ce qui est en train de se passer, les morts se comptent déjà par centaines de milliers.

L'actualité me fait comprendre qu'aucune opportunité de me réinsérer ne me sera octroyée, je mise sur moi, contrairement à elle, je ne véhicule pas un climat de tension au sein de la population publique carcérale, même en ayant un train de vie robotique. J'agis avec autrui d'une façon diplomatique, j'ai ma conscience pour rassurer la leur.

Le monde est mon décor, une animation mise à disposition, j'attends mon tour, vivre ma vie en vaut le détour, chacun détient sa propre définition de la liberté.

La mienne consiste à me sentir libre même si de ma liberté j'en suis privée, j'ai appris à vivre ma vie au sens figuré, en continuant de me répéter que tout finit par passer. Pendant que l'humanité cherche à s'immuniser contre le corona, je m'immunise contre la connerie humaine. Dans le fond, nous sommes tous de chair, nous sommes tous pareils.

SORTIRONS-NOUS DIFFÉRENTS DE CETTE PÉRIODE ?

RanTanPlan (Marche-en-Famenne)

Quand je remonte de l'atelier ce vendredi de la mi-mars, je suis loin de me douter qu'à partir de ce jour, mon quotidien de détenu va changer complètement...

En quelques heures, les activités sont supprimées, les préaux réduits, le travail suspendu, les visites VHS annulées, les PS et CP remis à plus tard ainsi que toute visite au médico, au SAD et SPS. En peu de temps, je me retrouve seul avec moi-même en cellule avec pour toute compagnie ma télé qui me montre qu'à l'extérieur aussi tout se fige. Je me dis alors que, dans les prisons, cela va devenir intenable. Je m'imagine le personnel pénitentiaire ne voulant plus venir travailler par peur du Covid-19, les détenus devenir fous par manque de contact avec les proches et cassant tout ce qu'ils peuvent en cellule pour être entendus ; les proches inquiets qui vont s'inventer des films dans leur tête...

Et puis, petit à petit, des choses se mettent en place, la direction essaie de faire du mieux qu'elle peut pour que nous ne ressentions pas trop les effets de ce confinement. Le ministère débloque des fonds pour nous permettre de téléphoner en même temps que des mesures sont prises pour empêcher que le virus entre en prison. Là, je commence à voir du positif par rapport à tout cela. En premier lieu, le jour où j'apprends que des détenus, ici à Marche, confectionnent des masques, puis les servants qui continuent de nettoyer les ailes et désinfectent tous les jours les poignées et les guichets. Les cuisiniers continuent de faire les repas malgré la difficulté pour eux de respecter les gestes barrières. Ensuite, quand on regarde les autres prisons, on s'aperçoit qu'à part de très rares problèmes, tout se passe bien et les détenus, comme les gens à l'extérieur, ont bien compris la gravité de la situation.

En ce qui me concerne, j'ai mis ce temps à profit pour positiver et essayer de me recentrer sur des choses importantes.

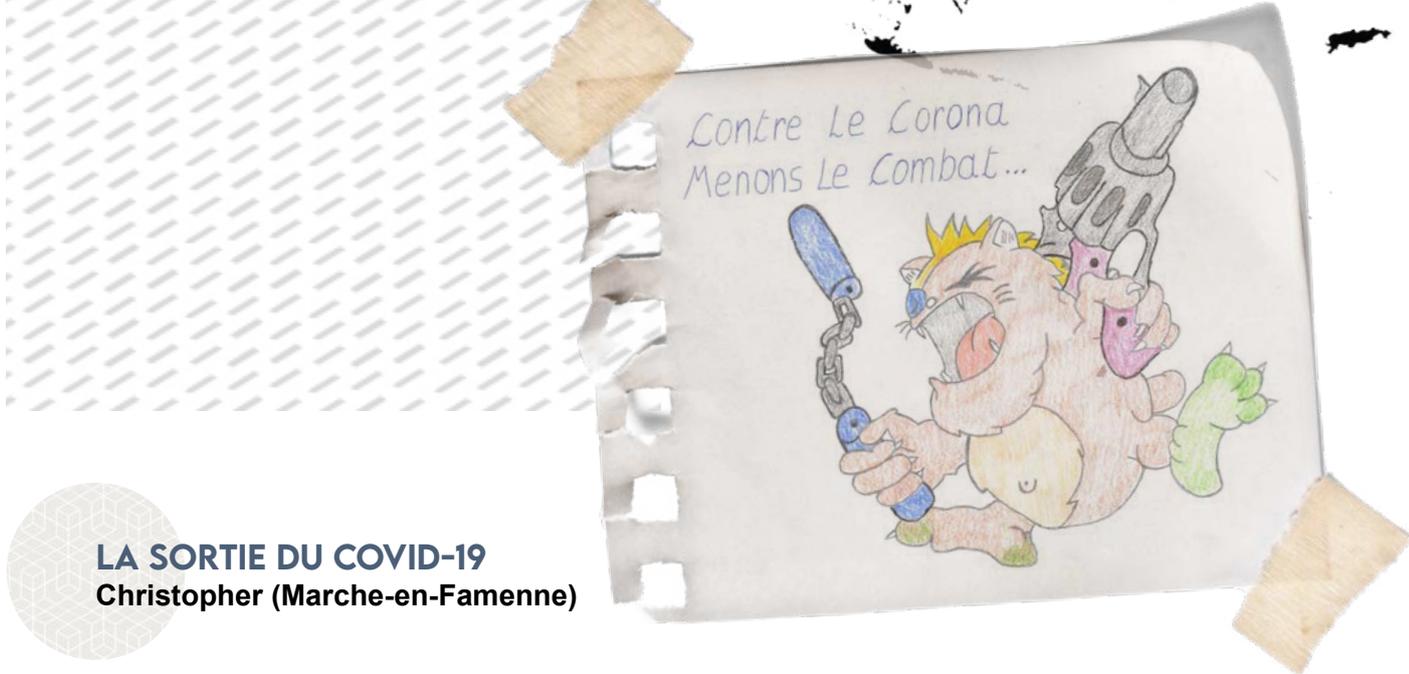
Moi, qui ne téléphonais jamais, grâce aux unités offertes, j'ai repris contact avec des amis à qui, en temps normal, je ne sonne qu'une fois l'an. J'ai pu voir que ces amis m'attendaient et faisaient ce qu'il faut pour que mon retour se passe le mieux possible. J'en ai aussi profité pour remettre de l'ordre en cellule au niveau des papiers, des fardes et des cours en triant sérieusement ; vous ne vous rendez pas compte de tout ce que l'on amasse inutilement durant des années de détention. J'ai aussi beaucoup réfléchi et je me suis aperçu que la routine des jours qui se ressemblent m'avait quelque peu endormi. Finalement, ce virus et ses conséquences m'ont permis de me recentrer sur l'essentiel : mon avenir et ma libération.

Et puis, il y a mon côté fainéant, celui qui apprécie les livraisons à domicile ! Le médecin et l'infirmier en cellule, les DVD et autres jeux amenés par l'agent de la bibliothèque... C'est un peu comme avec les cantines ou au-dehors avec Amazon, en quelques clics, on est livré !

Une autre chose importante s'est produite pour moi, ce sont les visites virtuelles, car je n'ai, en temps normal, pas la chance de recevoir des visites vu que mes amis habitent loin et qu'ils n'ont pas la possibilité de se déplacer pour venir me voir à Marche. Je comprends très bien que pour la plupart des détenus, le manque de contact avec leur famille et surtout avec leurs enfants doit être plus qu'insupportable et que pour eux, même la visite virtuelle ne compense en rien la vraie joie de se retrouver assis autour d'une table. Pour les gens comme moi, ces visites virtuelles sont une solution pour revoir des gens parfois très éloignés. J'espère que les visites virtuelles seront maintenues après le retour à la normale...

Et nous voici déjà fin mai, après deux mois et demi de confinement, peu à peu la vie reprend son cours normal. Les activités sont réorganisées, les visites aussi (avec un plexiglas), les intervenants extérieurs reviennent dans l'établissement et nous allons retrouver nos potes, nos habitudes, nos familles, le travail...

Sortirons-nous différents de cette période ? Je l'espère et en mieux. En tout cas, j'ai appris que même confrontés à des événements extraordinaires, les détenus, si souvent décriés et pointés du doigt dans les médias, sont capables de trouver les ressources qu'il faut pour surmonter cela. Et si, comme pour moi, cela a permis à certains de faire le point et de se relancer, ce n'est que du bénéfique pour le futur. Et si, rêvons un peu, le Ministre de la Justice et la presse pouvaient parler de nous en bons termes...



LA SORTIE DU COVID-19 Christopher (Marche-en-Famenne)

Nous avons été quelques-uns à bénéficier d'une exécution de «Libération de peine» durant les mesures de confinement prises par l'État belge. Nous étions plusieurs à pouvoir sortir sous nos propres responsabilités, autant financières que civiles et sous la loi établie pour le Covid-19.

Autrement dit, pas de conditions particulières, si ce n'est de suivre les conseils de notre gouvernement. Ces décisions ont été prises par le Ministère de la Justice, et de ce que j'ai pu comprendre, il s'agissait surtout du fait de ne pas devoir nous assumer sous leurs responsabilités.

Il faut bien savoir que l'on parle ici de mesures du confinement, pas de situation où nous étions potentiellement libérés.

Il ne s'agissait pas de vacances, mais d'une sortie pour des personnes apparemment inaptes à la sortie, mais tout de même sous leurs propres responsabilités.

Pour ma part, j'avais le soutien de ma famille et de certain·e·s ami·e·s, mais j'aurais quand même dû rester sous leur coupe pour m'en sortir. Le risque de nouveaux délits afin d'obtenir de quoi se nourrir n'était pas à exclure pour certains...

Je pense qu'il serait important d'interpeller les services compétents pour qu'en dehors des murs ils puissent prendre des dispositions à notre égard.

Il y a eu un manque important d'informations sur notre sécurité sociale (mutuelle), sur les

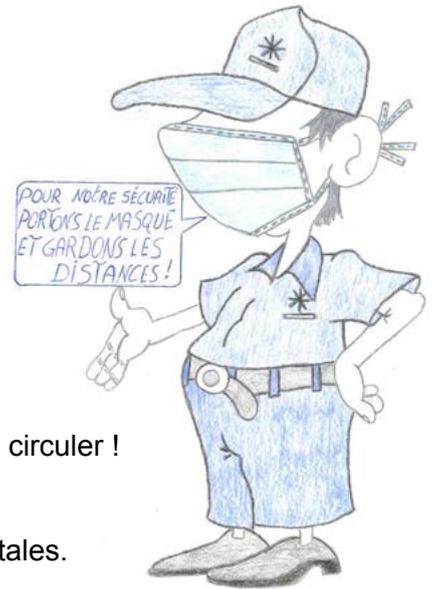
suivis aussi bien moraux que financiers. Personnellement, j'ai pu remarquer que le fait de ne pas être sous les conditions fixées par nos autorités, j'ai pu vraiment avancer dans ma vie ; renouer des liens avec ma famille qui aurait été impossible avec les mesures du Tribunal d'Application des Peines. J'aurais profité de la nature, de l'entourage de ma famille et de mes ami·e·s. De choses essentielles à mes yeux et qui bizarrement changeaient selon la perception, le moral, mais aussi le cadre de vie de chacun.

Si pour moi, cette sortie Covid-19 avait été prise comme une bouffée d'oxygène, j'ai malheureusement repéré beaucoup de failles dans les différents foyers à cause du fait de pouvoir ou pas rester enfermés comme si nous nous trouvions sans bracelet.

Comme toujours, l'économie a clairement pris l'ascendant sur la santé publique. Les désirs du citoyen aussi. Imaginons que nos enfants étaient censés rentrer à l'école avant des détenus comme nous. Pour moi, un pays aussi avancé que le nôtre, et avec de telles richesses, qui ne parvient pas à affronter ou anticiper cette pandémie, c'est déconcertant.

Je pense enfin, dans l'intérêt de tous, que ces 3 mois et demi passés en confinement pour l'ensemble des détenus belges, après avoir dû vivre un tel contexte social, avec autant de sang-froid, qu'on puisse prendre tout ceci en considération pour mettre en place davantage de libérations anticipées...

DÉFENSE DE CIRCULER (EN TOUTE LIBERTÉ) MB (Saint-Hubert)



Vous êtes, nous sommes, ils sont privés de liberté. Défense de circuler !
Depuis des mois, on ne peut plus ci, on ne peut plus ça,
Partout sur terre c'est comme cela : « Confiné ! »

dit l'autorité, qui vit elle-même privée de certaines libertés fondamentales.

Vous êtes, nous sommes, ils sont privés de liberté.

À cause d'une sale bactérie, bacille qui affecte et bousille nos familles,
nos styles de vie, avant tout, de la vie à la mort
cette impunie saloperie entraîne sans remords ;
une sorte de peste, qui nous empeste le quotidien,
une galère qui nous fait tous ramer, ou que l'on soit, sur terre.

Vous êtes, nous sommes, ils sont privés de liberté.

Privés de nos proches privés de leurs proches, on sait, c'est moche,
comme un mouchoir sale en poche.

Comme nous qui vivons depuis doublement confinés, emprisonnés
dans un mouchoir de poche !

Vous êtes, nous sommes, ils sont privés de liberté.

Le pire c'est que cela ne vous va pas mieux hors d'ici.
Vous ne pouvez même plus dire ou rire la bouche libre,
car postillonner peut être un danger.

C'est pourquoi on s'obstrue la bouche, le nez
d'un tissu qui emprisonne, empoisonne notre façon de respirer
pour vous et nous protéger et ne pas être contaminés.

Vous êtes, nous sommes, ils sont privés de liberté.

Vous êtes, nous sommes, ils sont tributaires d'une pandémie,
ennemie de notre univers, qui rampe et pollue l'air,
rend malheureux et nous ici plus renfermés encore.

Pourtant on pense à vous, tous, il nous est triste de constater
ce que nous et vous coûte la liberté.

Vous êtes, nous sommes, ils sont privés de liberté.

La mise en quarantaine, à l'isolement pendant quelques jours
fait un ou une paria, un ou une recluse, du plus vieux ou de la plus vieille sage,
des meilleurs adultes, des plus motivés ados et des plus gentils enfants
dans une guerre qui fait des trous de gruyère en temps de paix.

Vous êtes, nous sommes, ils sont privés de liberté.

Plus personne ne se sent libre pour l'instant...

Souhaitons qu'il nous laisse, se retranche, disparaisse
pour qu'on se sente à nouveau tous plus libres.

Ainsi ce sera pour nous, prisonniers, plus facile d'attendre-moins stressés
notre délivrance de derrière ces murs sans failles
qui nous ont pourtant assez bien de ce virus protégés.

Vous êtes, nous sommes, ils sont privés de liberté.

Tous embarqués sur la même barque galère, nous, dans les cales, enfermés,
vous sur la dunette regardant en attendant le remède
nos pieds et poings liés, mentalement plus libres dans nos espaces réduits.

Vous un peu, beaucoup plus libérés, disponibles officiellement
mais en vérité pas beaucoup plus libres. Malheureusement !



IL ÉTAIT UN PETIT VIRUS

Nicolas (Saint-Hubert)

Il était un petit virus qui n'avait jamais voyagé et qui s'ennuyait, qui s'ennuyait ...

Cadet d'une famille de 19, c'était le laissé-pour-compte de la famille Covid. Il rêvait de grands espaces, de conquêtes, mais restait confiné au cœur d'une immense forêt au centre de l'Empire du Milieu. Vaguant de-ci, de-là, il croisa un jour un petit pangolin qui s'ennuyait lui aussi. Des fourmis pour déjeuner, des fourmis pour dîner, des fourmis pour souper. Même en prison on mange parfois mieux. C'est dire...

Après avoir partagé leurs déceptions et leurs envies, ils décidèrent un jour de prendre le large et de sortir de la forêt. Le petit virus se glissa entre deux écailles de son ami et les voilà partis !

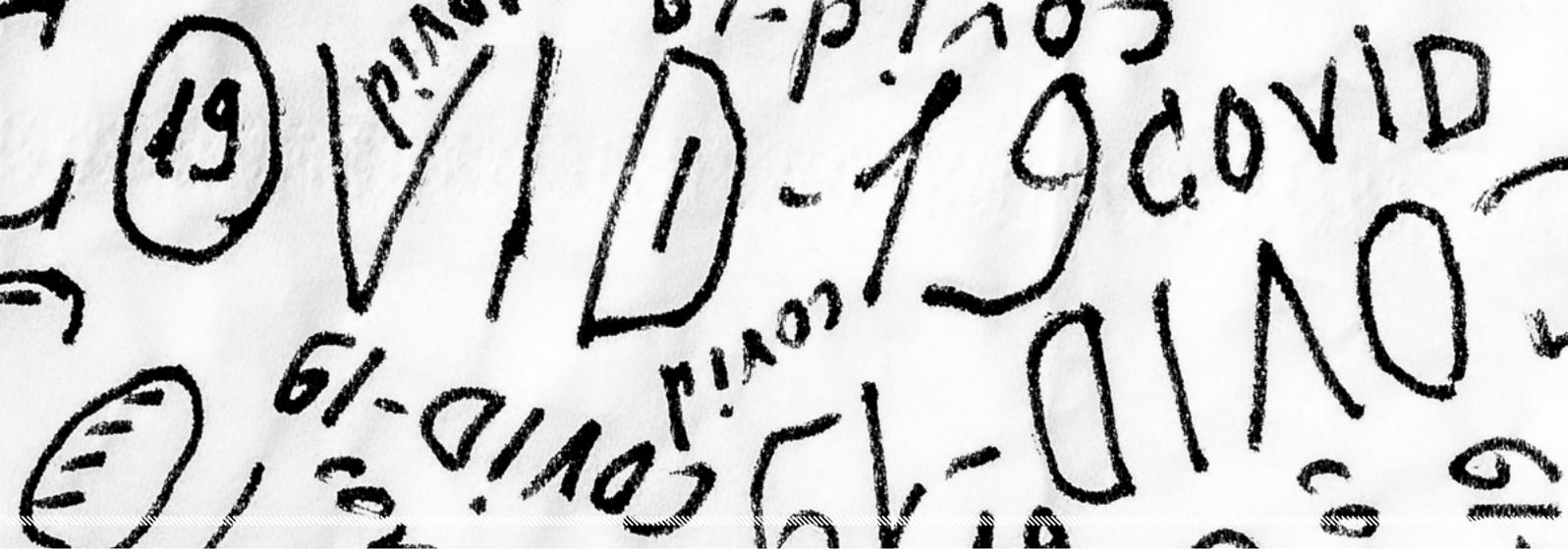
Heureux comme des fous, ils découvraient le vaste monde avec ses torrents, ses rivières, ses bambous, ses pandas, ses rizières, ses pagodes, ses villages et hélas, forcément, ses villageois. C'est que si Papa Pangolin ne voulait pas que son fiston sorte de la forêt, c'est parce qu'il savait que les Chinois ne mangent pas que du riz, mais qu'ils l'agrémentent parfois de filets de poisson, de cuisses de chiots ou, pour les fins gourmets, des gigots de pangolin ! Sur les étals des bouchers, il valait largement son pesant de yuans. Aussi, ce qui devait arriver arriva, et un coup d'épieu sur le crâne mit fin à l'aventure du pangolin. Mais pas à celle du petit virus. Ce dernier, ayant compris qu'on avait tué son ami, décida de le venger.

Pendant que le villageois qui avait tué le pangolin se rendait au marché de Wuhan à quelques jours de marche de son village, le petit Covid en profita pour se multiplier et se répandre un peu partout entre les écailles de son ami. Et chaque nouveau virus se multipliant à son tour, c'est un véritable bataillon de Covid qui fit incognito, son irruption sur le marché de Wuhan. Et les gens de s'extasier devant la carcasse du pangolin. Et de le retourner, de le palper, de le soupeser. Et le paysan d'empocher les yuans à chaque morceau de pangolin qu'il débitait.

À chaque fois, une flopée de virus sautillaient du pangolin sur les mains des acheteurs et du vendeur. Il n'y avait plus qu'à attendre que le client se gratte le nez, s'essuie la bouche, se frotte les yeux ou se caresse le menton tout en marchandant le prix du pangolin. Ce qu'il ne savait pas encore, c'est qu'en fait, il marchandait le prix de sa propre vie ! Car de la bouche, du nez, des yeux et du menton aux poumons, il n'y a qu'un saut de puce que le virus franchissait allégrement. Et là, les virus pouvaient s'offrir la virée de leur vie en se goinfrant avec des petits bouts d'alvéoles pulmonaires, en grignotant une bronchiole, en dégustant un petit morceau de trachée tandis qu'avec beaucoup de frénésie, ils se multipliaient, se multipliaient au point de se bousculer vers la sortie qu'ils provoquaient en faisant éternuer ce qui n'était plus un client, mais un malade et leur permettait de changer de partenaire. D'atchoum en atchoum, la ville de Wuhan se transforma en lupanar pour les petits Covids.

Il y eut bien un médecin pour s'alarmer du nombre de patients qui souffraient d'une grippe que le paracétamol ne guérissait pas. On le boucla en le priant de la boucler. Ce qu'il fit définitivement en expirant quelques semaines plus tard. En Chine, c'est le parti qui décide de la nature des maladies et qui décrète la vérité. Toutefois, après quelques semaines, même les plus obtus des membres du parti durent se rendre à l'évidence : la grippe n'en était pas une, et, dans l'urgence, pour en limiter la propagation, on allait boucler Wuhan et sa province. Mais le petit virus atteint à son tour par le virus du voyage avait allégrement et depuis longtemps franchi les frontières de la Chine. Il ne voyageait plus en pangolin, mais en Airbus, en Boeing, en TGV, en navire de croisière. Bref, il menait la grande vie aux dépens de ceux qui avaient croisé quelqu'un qui avait rencontré un autre qui avait connu un des multiples clients du marché de Wuhan et qui avait signé leur arrêt de mort croyant manger uniquement du pangolin. Et qui contribuaient à multiplier le virus à l'infini.

Le président chinois fut contraint de reconnaître l'existence du Covid-19 et d'alerter ses confrères du monde entier. S'ensuivit un ballet fou furieux de « savants » qui ne savaient rien : des infectiologues, des épidémiologistes, des virologues, des pneumologues, des cardiologues, des psychologues, des politologues... Ne manquaient à l'appel que les astrologues et les égyptologues. Allez savoir pourquoi ? Ils se bousculèrent sur les plateaux TV pour nous affirmer tout et son contraire, nous expliquant un jour que les masques ne servaient à rien, puis qu'il faudrait attendre que le milliard

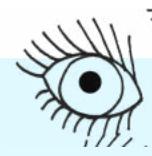


de Chinois en soient dotés. Idem pour le test. Idem pour le Paracétamol. Trump accuse d'ailleurs la Chine d'avoir provoqué la maladie pour mieux vendre ses pilules. Quant au vaccin on nous le promettait pour après-demain avant de préciser qu'après-demain ce n'était pas tout de suite, ni même dans un mois, mais plutôt dans un an, ou deux, ou peut-être jamais ! Et les médias de se lancer dans un festival macabre et d'une totale obscénité : Belgium : 9000 morts, France : 30000 morts... Brésil 70000 morts. On ne sait pas encore qui, du Brésil ou des États-Unis gagnera le trophée du plus grand nombre de cadavres, mais cocorico ! la Belgique l'emporte haut la main au nombre de décès par millions d'habitants. Vive nous !

Le petit virus doit bien rigoler en imaginant que la Miss qui remettra la couronne mortuaire au vainqueur (Trump ou Bolsonaro selon les derniers sondages) pourrait bien, si elle n'y prend garde, figurer au palmarès final. Il doit bien se marrer en voyant tous les gouvernements pédaler dans la choucroute tandis que leurs opposants, ravis de ne pas être aux commandes, les abreuvent de « Y a qu'à » et de « faut qu'on » tout aussi contradictoires que les décisions qu'ils critiquent. Il doit bien se bidonner de voir des médias psychopathes semer une peur panique dans la population en l'infantilisant et en la transformant en mouton de Panurge prêt à sacrifier des libertés fondamentales sur l'autel d'une sécurité somme toute très aléatoire. Car personne, même pas le Professeur Raoult ne sait quand le petit Covid devenu grand cessera de venger son ami le pangolin. Bien malin qui sait qui rira le dernier !

P.S. : Je me suis laissé dire que dans une caverne des montagnes aux sources du Yang Tsé Kiang, un nouveau petit Covid serait né. Le 20e ... il se serait pris d'amitié pour une chauve-souris. Comme les Chinois mangent n'importe quoi...

Dois-je vous raconter la suite ?



« CORONA, CORONA, TU NOUS AIMES, MAIS NOUS ON NE T'AIME PAS.
 RETOURNE VOIR TA MAMAN PANGOLIN ET TON PAPA CHAUVESOURIS.
 JE NE SUIS PAS XÉNOPHOBES, MAIS RETOURNE DANS TON PAYS. NE M'OBLIGE PAS À SORTIR
 LA PLAQUETTE D'HYDROXY CHLOROQUINE, CAR CORONA, TU M'ENQUINQUES. PRENDS TON COUSIN
 COVID-19 ET VA TE FAIRE CUIRE UN ŒUF. BIENTÔT LE VACCIN, BIENTÔT C'EST LA FIN.»
DANIEL (MARGE-EN-FAMENNE)



SOLIDARITÉ, HUMANITÉ, DISPONIBILITÉ

Fred-K-Net (Marche-en-Famenne)

Dimanche passé, au repas de midi (frites, fricadelles, tomates fraîches, cake marbré, me demandent certains !), on nous remet un nouveau formulaire.

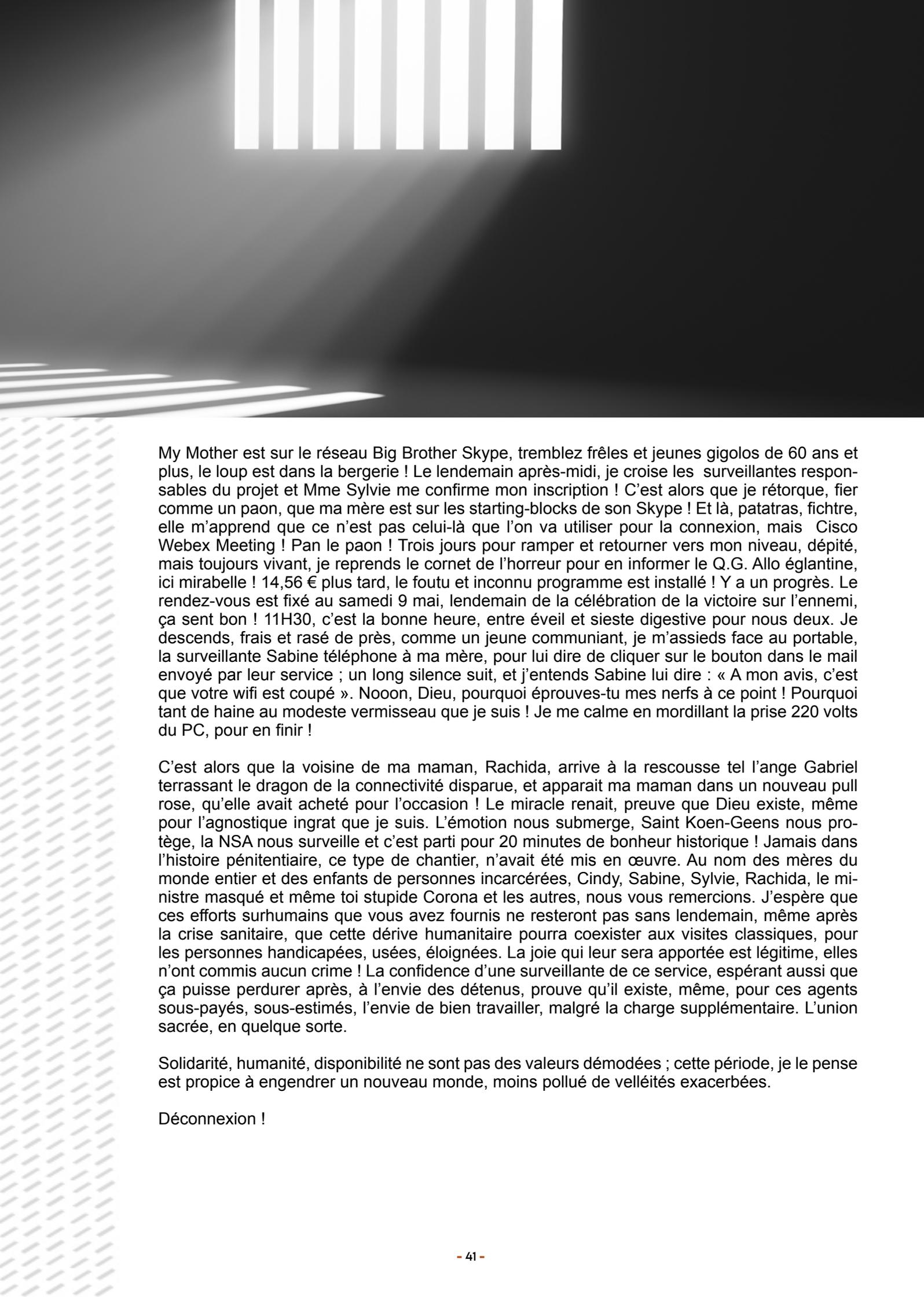
Demande de visite par vidéoconférence avec visiteurs inscrits sur votre liste de visiteurs autorisés, OU membres de votre famille ! Et c'est là que ce petit papier prend soudain toute sa puissance.

Effectivement, si mes frères de détention ont le malheur supplémentaire d'être séparés de leur famille, dans un autre pays, voir un autre continent, alors peut-être pourront-ils les contacter à moindres frais, la vidéo en plus ! Le doute subsistait, chez mes codétenus.

Renseignements pris, Fred 1, codétenus 0 ! J'étais soulagé pour toutes ces mamans burundaises, marocaines, et tchéchènes qui allaient revoir leur progéniture ! Alléluia, Hadoulila, Rutabaga (cherchez l'intrus !) ! Le Ministère de la Justice aurait-il ouvert son dico au mot humanité ? Force est de constater que c'est tout à son honneur, que le projet mérite une Ola mondiale ! 120 PC portables auraient donc été distribués dans les prisons du royaume, tous préconfigurés, que le personnel s'amuse ! Et c'est dans cet esprit peu proactif que les surveillantes autrefois accueillantes des visites, devaient se transformer en quelques heures en informaticiennes, et en interprètes pour appeler les familles : Indiennes, Arabes, Flamandes, Allemandes, Italiennes avec leur gentillesse sacerdotale légendaire (Maison de peine de Lantin : 5 étoiles sur Trip Advisor pour cette équipe !).

Gros bémol quand j'apprends que les personnes héritant d'une étiquette Cel-ex, bien souvent subjective, ne peuvent pas voir leur maman, leur femme, leur fille en vidéo alors qu'elles peuvent venir en visite ! Une discrimination de plus ayant comme conséquence directe d'allumer des foyers de haine bien compréhensible ! Problème à résoudre urgemment dans l'intérêt de tous ! Alors, me concernant, belge ordinaire, mère francophone, les doigts dans le nez, allez-vous me dire ! Pas vraiment... Maman a une façon assez artistique de se servir de sa tablette ... Des fois, je me demande si elle ne coupe pas ses oignons dessus ! En tout cas, ce qu'elle réussit le mieux à faire à la perfection, les yeux bandés, en triple salto arrière, c'est de couper le Wifi ... Je pense que l'icône de connectivité l'ennuie profondément, comme un curé en soutane sur sa bicyclette faisant dring-dring.

Prenant le taureau par les cornes et mon courage à deux mains, je lui téléphone. Je respire profondément dans la position du lotus, une heure auparavant, et je décroche tremblotant le cornet du téléphone, composant nerveusement son numéro ; j'ai peur, je stresse, je serre les fesses : « Allo Maman ». Briefing vite fait sur l'objet de l'appel, on passe aux choses sérieuses ; 4 heures et 26,40 € plus tard, le Wifi est reconnecté, Skype est installé, je suis lessivé et ruiné ! Mais la victoire sur l'ennemi est sans appel, les majorettes virtuelles défilent dans ma tête, au son de la grosse caisse, qu'est mon cœur, les Pom-Pom girls s'agitent devant moi dans des poses qui me laissent de glace vu que ma mère est là !



My Mother est sur le réseau Big Brother Skype, tremblez frères et jeunes gigolos de 60 ans et plus, le loup est dans la bergerie ! Le lendemain après-midi, je croise les surveillantes responsables du projet et Mme Sylvie me confirme mon inscription ! C'est alors que je rétorque, fier comme un paon, que ma mère est sur les starting-blocks de son Skype ! Et là, patatras, fichtre, elle m'apprend que ce n'est pas celui-là que l'on va utiliser pour la connexion, mais Cisco Webex Meeting ! Pan le paon ! Trois jours pour ramper et retourner vers mon niveau, dépité, mais toujours vivant, je reprends le cornet de l'horreur pour en informer le Q.G. Allo églantine, ici mirabelle ! 14,56 € plus tard, le foutu et inconnu programme est installé ! Y a un progrès. Le rendez-vous est fixé au samedi 9 mai, lendemain de la célébration de la victoire sur l'ennemi, ça sent bon ! 11H30, c'est la bonne heure, entre éveil et sieste digestive pour nous deux. Je descends, frais et rasé de près, comme un jeune communiant, je m'assieds face au portable, la surveillante Sabine téléphone à ma mère, pour lui dire de cliquer sur le bouton dans le mail envoyé par leur service ; un long silence suit, et j'entends Sabine lui dire : « A mon avis, c'est que votre wifi est coupé ». Noon, Dieu, pourquoi éprouves-tu mes nerfs à ce point ! Pourquoi tant de haine au modeste vermisseau que je suis ! Je me calme en mordillant la prise 220 volts du PC, pour en finir !

C'est alors que la voisine de ma maman, Rachida, arrive à la rescousse tel l'ange Gabriel terrassant le dragon de la connectivité disparue, et apparaît ma maman dans un nouveau pull rose, qu'elle avait acheté pour l'occasion ! Le miracle renaît, preuve que Dieu existe, même pour l'agnostique ingrat que je suis. L'émotion nous submerge, Saint Koen-Geens nous protège, la NSA nous surveille et c'est parti pour 20 minutes de bonheur historique ! Jamais dans l'histoire pénitentiaire, ce type de chantier, n'avait été mis en œuvre. Au nom des mères du monde entier et des enfants de personnes incarcérées, Cindy, Sabine, Sylvie, Rachida, le ministre masqué et même toi stupide Corona et les autres, nous vous remercions. J'espère que ces efforts surhumains que vous avez fournis ne resteront pas sans lendemain, même après la crise sanitaire, que cette dérive humanitaire pourra coexister aux visites classiques, pour les personnes handicapées, usées, éloignées. La joie qui leur sera apportée est légitime, elles n'ont commis aucun crime ! La confiance d'une surveillante de ce service, espérant aussi que ça puisse perdurer après, à l'envie des détenus, prouve qu'il existe, même, pour ces agents sous-payés, sous-estimés, l'envie de bien travailler, malgré la charge supplémentaire. L'union sacrée, en quelque sorte.

Solidarité, humanité, disponibilité ne sont pas des valeurs démodées ; cette période, je le pense est propice à engendrer un nouveau monde, moins pollué de velléités exacerbées.

Déconnexion !

LE DÉCONFINEMENT

Gaby (Saint-Hubert)

On nous a donné un peu plus de liberté, activités et préau. Mais le plus dur reste le manque de la famille, les visites accordées sont faites dans des conditions inhumaines. On est en phase 3 de déconfinement et on évoque à peine les prisons; on est les oubliés comme dans la chanson de Gauvin Sers, c'est vraiment difficile pour nous de voir tous les jours les mesures s'assouplir dehors et de voir les familles se réunir. Nous, on nous laisse à peine entrevoir une seule personne, toujours la même, derrière un plexi, masqué sans pouvoir la toucher.

Imaginez un peu, pour les pères de famille, qui ont des enfants de ne pas pouvoir les voir. En fait, ce confinement est en train de nous désociabiliser peu à peu, alors que cela fait partie de notre réinsertion d'être au maximum au contact et soutenus de nos proches.

Moi, personnellement, je vis très mal l'absence de ma famille comme bon nombre d'entre nous. Nous sommes en phase 3 de déconfinement, mais pour nous, on ne voit pas le bout du tunnel. On nous a tout enlevé en plus de notre liberté.

Très peu d'informations circulent et nous laissent dans l'ignorance totale. Je pense sincèrement que l'on ne peut pas appeler le déconfinement en ce qui nous concerne. On nous jette des petites miettes pour que l'on se tienne tranquille et c'est ce que nous avons fait avec le plus grand respect car au fond de nous, nous sommes conscients de la gravité de cette crise sanitaire.

Je pense que le mérite revient spécialement aux détenus qui ont su garder leur calme malgré cette situation très difficile. On attend au plus vite un retour à la normale et rendez-nous nos familles SVP.

JE MARCHÉ SEULE

Marie-Laure (Berkendael)

Je marche depuis des heures et les seuls bruits que j'entends sont mes talons qui claquent sur l'asphalte, et le léger vrombissement d'un vent qui s'emporte pour se calmer aussitôt. Mon pas s'est rapidement ralenti pour que je puisse figer, dans ma mémoire, tout ce que je ne vois pas, tout ce que je ne vois plus. Je marche dans une ville éteinte, même le ciel s'est dépourvu de nuance. J'avance au milieu d'une grande rue, les bras écartés et la tête en arrière, sans crainte. Il n'y a aucune voiture. Les magasins sont fermés. Il n'existe plus que le silence.

Il n'y a plus le brouhaha de la ville urbaine, car il n'y a personne. Les humains ont disparu, emportant avec eux toute l'âme de cette ville morte. Je marche seule et solitaire et je ressens une explosion de liberté dans la poitrine.

L'arrêt du temps porte un nom : COVID-19. Cette épreuve mortelle a mis le monde en prison, et moi, en rêvant une nuit, d'un monde dépeuplé, j'ai ressenti une profonde liberté. Et si le COVID ne m'effraie pas, c'est parce que quelque part je suis déjà morte et que... la mort ne prévient pas.

Partant du postulat que l'enfermement n'est pas compatible avec le respect de la dignité et des droits de chacun ni avec les prétentions démocratiques de notre société, le Centre d'Action Laïque de la province de Luxembourg se penche depuis plusieurs années sur la détention en réalisant des actions concrètes au sein des prisons.

La première activité s'est déroulée en 1999 à l'intérieur des murs de la prison d'Arlon. Celle-ci proposait chaque semaine aux détenus un « Atelier artistique », où la parole et la création individuelle étaient permises. Par la suite, d'autres activités adaptées à la demande des détenus et aux objectifs du CAL/Luxembourg ont été proposées et le sont encore actuellement.

C'est notamment le cas d'une session de séances d'aide à la réinsertion qui est mise en place depuis 2006 à la prison d'Arlon et depuis 2018 à la prison de Saint-Hubert par les délégués de la régionale. Elle permet aux détenus de préparer leur libération en rencontrant des personnes extérieures (aide sociale, logement, patron d'entreprise, Forem...) et de réfléchir à un projet professionnel. Lors de ces séances, chaque détenu reçoit des clés pour développer son assertivité et faciliter sa réinsertion sociale. Ajoutons à cela d'autres activités d'éducation permanente telles que : l'animation de comités de rédaction dans les 3 prisons de la province pour la parution d'un journal interne, la mise en place de groupes de paroles où les détenus ont les moyens de s'exprimer, d'échanger des idées, de débattre sur des thèmes divers et une bibliothèque à la prison d'Arlon, cogérée par une volontaire et un détenu.

Depuis 2009, le CAL/Luxembourg intègre les réunions des organes de concertation rendus obligatoires par la loi de principes à Marche-en-Famenne et à Arlon. L'intervention du mouvement laïque au sein de cet organe consiste à accompagner les détenus dans la préparation des comités de concertation détenus/direction.

Par ailleurs, le CAL/Luxembourg participe avec d'autres acteurs de terrain aux comités de pilotage drogues, coordinations en place dans les prisons de la province de Luxembourg. Il assiste également au comité de suivi des formations d'éducation permanente proposées aux détenus de la prison d'Arlon et de Saint-Hubert.

Outre les actions qui sont menées à l'intérieur des prisons, le CAL/Luxembourg contribue à sensibiliser le grand public sur l'effet déstructurant de l'enfermement sur le détenu et sa famille. Il a notamment mis sur pied le jeu « Non-Lieu » et travaille sur une nouvelle version de l'exposition «clair et obscur» qui contribuent à mieux faire connaître l'univers carcéral et à questionner l'utilité d'une institution au taux d'échec si évident.

Malgré les efforts réalisés par le système carcéral pour les supprimer, les drogues restent accessibles en prison et beaucoup de détenus consomment des produits psychotropes prescrits ou non, légaux ou illégaux. Face à cette réalité, le CAL/Luxembourg met en place, via son service Drugs'care, différentes actions de réduction des risques destinées aux détenus usagers ou ex-usagers de drogues : opération Boule de neige pour les détenus, formations sur les drogues pour les professionnels évoluant en milieu carcéral afin de déconstruire les préjugés et de donner des clés de compréhension du phénomène drogue en prison et, enfin, des groupes de paroles et des entretiens individuels pour les détenus.

ADRESSES ET LIENS UTILES

Journées nationales de la prison : <http://www.jnpndg.be/en/>

ADEPPI

Chaussée d'Alseberg, 303 / boîte 3.1
1190 Bruxelles
info@adeppi.be
02/223.47.02
www.adeppi.be

CENTRE D'ACTION LAÏQUE

Campus de la Plaine – ULB 236
1050 Bruxelles
Tél. : 02/627.68.11
cal@laicite.net
www.laicite.be

CENTRE D'ACTION LAÏQUE DU LUXEMBOURG ASBL

Rue de l'Ancienne Gare 2
6800 Libramont-Chevigny
Tél. : 061/22.50.60
courrier@cal-luxembourg.be
www.calluxembourg.be

CENTRE DE DÉTENTION D'ARLON

Rue Léon Castilhon 29
6700 Arlon
063/24.28.11
<https://justice.belgium.be/fr>

CENTRE DE DÉTENTION DE MARCHE-EN-FAMENNE

Chaussée de Liège 178
6900 Marche-en-Famenne
084/32.61.00
<https://justice.belgium.be/fr>

CENTRE DE DÉTENTION DE SAINT-HUBERT

Thiers del Borne 1
6870 Saint-Hubert
061/61.17.91
<https://justice.belgium.be/fr>

CONCERTATION DES ASSOCIATIONS ACTIVES EN PRISON

Boulevard Léopold II 44
1080 Bruxelles
Tél. : 02/513.67.10
info@caap.be
www.caap.be

FONDATION POUR L'ASSISTANCE MORALE AUX DÉTENUS – FAMD

Avenue de Stalingrad 54
1000 Bruxelles
Tél. : 02/537.59.28
admin@smbg-famd.be
www.smbg-famd.be

LE GENEPI BELGIQUE

genepibelgique@gmail.com

GSM : 0484/49.64.87

<https://genepibelgique.wixsite.com/genepi>

I.CARE ASBL

Rue Berckmans 109

1060 Bruxelles

Tél. : 02/218.51.01

info@i-careasbl.be

www.i-careasbl.be

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ASBL - BELGIQUE

Rue du Boulet 22

1000 Bruxelles

Tél. : 02/209.62.80

ldh@liguedh.be

www.liguedh.be

OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES PRISONS (OIP) - SECTION BELGE FRANCO-PHONE

Rue du Boulet 22

1000 Bruxelles

oip@oipbelgique.be

www.oipbelgique.be

SERVICE LAÏQUE D'AIDE SOCIALE AUX JUSTICIABLES DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE NEUFCHÂTEAU

Avenue de Bouillon 45

6800 Libramont

Tél. : 061/29.24.95

aideauxjusticiables@asj-lux.be

www.asj-lux.be

CAL/LUXEMBOURG ASBL

Le Centre d'Action Laïque de la province de Luxembourg est une association dont l'objectif est la défense, la promotion et la structuration de la laïcité sur l'ensemble de la province luxembourgeoise.

Être laïque, c'est militer pour la dignité de chaque individu, en combattant les pratiques discriminatoires, les exclusions et les injustices.

Pour le Centre d'Action Laïque, cela se traduit par des initiatives en faveur de l'égalité au sens le plus large, d'une solidarité, d'une démocratie et d'une citoyenneté renforcées.



JOURNÉES NATIONALES DE LA PRISON

NATIONALE DAGEN VAN DE GEVANGENIS

INFINIMENT
CONFINÉ·E·S

ALTIJD IN
QUARANTAINE

WWW.JNPNDG.BE

20 NOV > 6 DEC
2 0 2 0

Infiniment confiné·e·s. Regards croisés sur l'enfermement carcéral.

Un journal composé d'articles de détenu·e·s, d'expert·e·s et de travailleur·euse·s du secteur associatif. Ensemble, ils questionnent le sens de l'enfermement et abordent

la situation carcérale en temps de confinement.

Une initiative du CAL/Luxembourg ASBL à l'occasion de la 7e édition des Journées Nationales de la prison (2020).

